

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

23^e ANNÉE

N^o 7.

JUILLET 1880.

Libres-pensées

XXVIII

(Voir la Revue de Mai).

Nous avons pour but, dans cette série d'articles, de montrer et de rendre évidentes les deux lois générales qui régissent notre globe : la loi de métamorphose et de transformation de tous les êtres de la nature, agissant simultanément avec la grande loi du progrès qui nous fait tous monter vers Dieu, centre d'attraction de toutes les âmes. Déjà, dans l'article précédent, cherchant à donner à notre doctrine des points d'appui, nous avons fait un résumé d'une longue communication médianimique qui nous a paru rendre lumineux l'ensemble de la création, et aussi la grandeur de Celui qui, créant toujours, appelle à Lui tous les êtres qu'il a fait naître à la vie. Il n'est rien de plus consolant qu'une pareille doctrine qui montre à chacun son point de départ et son avenir, avenir dont il tient lui-même en ses mains tous les fils. Quoi de plus complètement intelligent ! puisqu'elle nous rend compte, sans défaillance aucune, de toutes les inégalités qui existent parmi les créatures, et qu'elle rend évidente la justice infaillible du Créateur. Nos savants, matérialistes ou non, sont arrivés à cette limite infranchissable où la science orthodoxe se trouve arrêtée comme devant un mur d'airain et où la révélation doit commencer en pleine lumière son travail et sa mission. Ils ont trouvé : les uns, en étudiant l'espace et les nébuleuses, l'unité de la matière, car ils ont vu que les nébuleuses en formation ne sont autres que de l'hydrogène en condensation ; les autres, en étudiant cette matière dans ses phénomènes chimiques et physiologiques, qu'ils étaient contraints d'admettre une force organogénique indépendante des lois aveugles de la nature. Dans l'œuf qui devient oiseau et dans le fœtus qui devient homme, on ne peut nier la pensée préconçue qui dirige l'évolution des êtres ; c'est à ce mo-

ment que la nature dit à l'homme : *Tu n'iras pas plus loin, ici doit commencer la Foi*. Et le spiritisme vient continuer l'édifice humain par les révélations des Esprits supérieurs qui, collaborateurs de Dieu dans la création, viennent aider l'humanité dans ses recherches et la guider. Qui donc viendra nier l'inspiration ? L'inspiration est la révélation qui s'impose aux grands poètes et aux génies. Qui pourra mettre en doute l'influence de Jeanne d'Arc, par exemple, (instrument évident des êtres invisibles qu'elle appelait « *ses voix* »), dans les destinées de la France ?

Dans le présent article nous allons nous adresser au maître, et c'est dans « *Le livre des Esprits* » que nous voulons prendre nos documents. Nous verrons quels rapprochements remarquables on peut faire entre les deux révélations. Voici ce que l'on trouve aux pages 251 et suivantes (1) :

Il faut distinguer dans la nature quatre degrés ayant chacun des caractères bien tranchés, quoique leurs limites semblent se confondre : la matière inerte, qui constitue le règne minéral et qui n'a *en elle* qu'une force mécanique ; les plantes, composées de matière inerte, mais qui sont douées de vitalité ; les animaux, composés eux aussi de matière inerte, mais qui, doués comme les plantes de vitalité, ont de plus une sorte d'intelligence instinctive, limitée, avec un commencement de conscience de leur existence et de leur individualité ; enfin l'homme, ayant tout ce qu'il y a dans les plantes et les animaux et qui domine toutes les classes par une intelligence spéciale, intelligence indéfinie qui lui donne la conscience de son avenir, la perception des choses extra-matérielles et la connaissance de Dieu.

Les plantes reçoivent des impressions physiques qui agissent sur la matière, mais elles n'ont pas de perception ; par conséquent elles n'ont pas le sentiment de la douleur. Certaines plantes, telles que la sensitive et la dionée, ont des mouvements qui accusent une grande sensibilité et même, dans certains cas, une sorte de volonté, mais ce ne sont là que des effets de forces agissant sur la matière.

Les plantes ne pensent pas et, par conséquent, n'ont pas de volonté. Mais tout est transition dans la nature et tout se tient sans que rien soit semblable ; c'est ainsi que l'huître qui s'ouvre, et tous les zoophytes dans leurs mouvements, n'ont pas de pensée et possèdent simplement un instinct aveugle et naturel.

(1) Ceci est un résumé largement fait.

Dans les autres planètes les choses se passent comme sur la terre et, quoique dans les mondes supérieurs tout soit plus parfait, les plantes y sont toujours des plantes, les animaux toujours des animaux, et les hommes toujours des hommes.

Parmi les philosophes, les uns veulent que l'homme soit un animal. Au physique, en effet, l'homme est comme les animaux et même moins bien pourvu que beaucoup d'entre eux ; à ceux-ci la nature a donné tout ce que l'homme est obligé d'inventer avec son intelligence pour ses besoins et sa conservation. Le corps de l'homme se détruit comme celui des animaux, c'est vrai, mais son esprit a une destinée que lui seul peut comprendre, parce que lui seul est complètement libre. Pauvres hommes que ceux-là qui s'abaissent au-dessous de la brute et ne savent pas s'en distinguer !

Il ne faut pas croire cependant que les animaux ne sont pas doués d'intelligence et n'ont que de l'instinct ; il y en a chez lesquels l'instinct domine, mais beaucoup aussi agissent avec une volonté déterminée. S'ils n'ont pas de langage formé de mots et de syllabes, ils savent cependant se dire beaucoup de choses ; mais, ainsi que leurs idées, leur langage est borné à leurs besoins. Ceux-là même qui n'ont pas de voix ont des moyens de se comprendre entre eux comme se comprennent les poissons dans le sein de la mer. Le seul avantage qu'ait l'homme, c'est que son langage est perfectible et qu'il se prête à toutes les conceptions de son intelligence. Les animaux ne sont pas de simples machines, ils jouissent de liberté, mais leur liberté d'action est bornée à leurs besoins, aux actes de leur vie matérielle.

Il y a dans les animaux un principe indépendant de la matière et qui, à la mort, survit à leur corps. Ce principe, c'est une âme, si vous voulez, mais elle est inférieure à celle de l'homme ; et cependant, à la mort, elle conserve son individualité, seulement elle n'a pas la conscience de son *moi*. L'âme de l'animal, qui survit au corps après la mort, reste en erraticité dans l'atmosphère, mais elle n'a pas le choix de sa réincarnation ; elle est classée par les Esprits que cela concerne et *presque aussitôt* utilisée.

Les animaux suivent une loi progressive, comme les hommes ; c'est pour cela que, dans les mondes supérieurs où les hommes sont plus avancés, les animaux le sont plus aussi et ont des moyens de communication plus développés ; alors ils deviennent

pour l'homme des serviteurs intelligents. L'homme est un Dieu pour les animaux, comme autrefois les Esprits ont été des dieux pour les hommes.

Tout s'enchaîne dans la nature par des liens que vous ne pouvez pas encore saisir, et les choses les plus disparates, en apparence, ont des points de contact que l'homme, dans son état actuel, ne peut pas comprendre. Il peut les entrevoir par un effort de sa intelligence, mais ce n'est que lorsque cette intelligence aura acquis tout son développement et se sera affranchie des préjugés de l'orgueil et de l'ignorance qu'elle pourra lire clairement dans l'œuvre de Dieu, Dieu ne peut pas se contredire et tout dans la nature s'harmonise par des lois générales qui ne s'écartent jamais de la sublime sagesse.

L'intelligence de l'homme et celle des animaux émanent d'un même principe unique : « *l'élément intelligent universel.* » Seulement dans l'homme il a reçu une élaboration qui l'élève au-dessus de celui qui anime la brute. A son origine, l'âme de l'homme est à son *état d'enfance* ; son intelligence éclot à peine et se développe dans une série d'existences qui précèdent la période qu'on appelle *humanité*.

A ce moment de la communication Allan Kardec fit l'observation suivante :

D. — L'âme humaine semblerait ainsi avoir été le principe intelligent des êtres inférieurs de la création.

Voici la réponse remarquable qu'il reçut de l'Esprit :

R. — N'avons-nous pas dit que tout s'enchaîne dans la nature et tend à l'unité ? C'est dans ces *êtres*, que vous êtes loin de tous connaître, que le principe intelligent s'élabore, s'individualise peu à peu et s'essaye à la vie, ainsi que nous l'avons dit. C'est en quelque sorte un travail préparatoire, comme celui de la germination, à la suite duquel ce principe intelligent subit une transformation et devient esprit. C'est alors que commence pour lui la période de l'humanité, et avec elle la conscience de son avenir, la distinction du bien et du mal, puis la responsabilité de ses actes ; comme après la période de l'enfance vient celle de l'adolescence, celle de la jeunesse, enfin celle de l'âge mûr. Il n'y a, du reste, rien dans cette origine qui doive humilier l'homme. Les grands génies sont-ils humiliés pour avoir été d'informes fœtus dans le sein de leur mère ? Si quelque chose doit l'humilier c'est son infériorité devant Dieu, son impuissance à sonder la profondeur de ses desseins et la sagesse

des lois qui règlent l'harmonie de l'univers. Reconnaissez la grandeur de Dieu à cette admirable harmonie qui fait que tout est solidaire dans la nature. Croire que Dieu aurait pu faire quelque chose sans but, créer des êtres intelligents sans avenir, serait blasphémer sa bonté qui s'étend sur toutes ses créatures.

La terre n'est pas le point de départ de la première incarnation humaine ; la période de l'humanité commence, en général, dans des mondes encore plus inférieurs. Ceci cependant n'est pas une règle absolue, et il pourrait arriver qu'un Esprit, dès son début humain, fût apte à vivre sur la terre ; mais ce cas est plutôt une exception.

L'esprit de l'homme, après la mort, n'a ni le souvenir, ni la conscience des existences qui ont précédé pour lui la période de l'humanité ; c'est à peine s'il se souvient de ses premières existences comme homme, absolument comme l'homme adulte ne se souvient plus des premiers temps de son enfance et encore moins du temps qu'il a passé dans le sein de sa mère.

Pendant quelques générations l'Esprit conserve des traces de ce qu'il a été dans la période antéhumanaire ; c'est comme un reflet plus ou moins prononcé de ses états primitifs, car rien dans la nature ne se fait par brusque transition ; il y a toujours des anneaux qui relient les extrémités de la chaîne des êtres et des événements, mais ces traces s'effacent avec le développement du libre-arbitre. Les premiers progrès s'accomplissent lentement parce qu'ils ne sont pas encore secondés par la volonté ; ils suivent une progression plus rapide à mesure que l'Esprit acquiert une conscience plus parfaite de lui-même.

L'homme peut être considéré comme un être à part dans la création, mais pour vous faire bien comprendre cela il faudrait pouvoir vous donner des développements suffisants et il est des choses qui ne peuvent venir qu'en leur temps. L'homme est bien un être à part, car il a des facultés qui le distinguent de tous les autres et, il a une destinée particulière. L'espèce humaine est celle que Dieu a choisie pour l'incarnation des êtres qui peuvent le connaître.

La communauté d'origine dans le principe intelligent de tous les êtres vivants, n'est pas la consécration de la doctrine de la métempsychose. Qui reconnaît l'arbre, ses feuilles, ses fleurs et ses fruits dans le germe informe contenu dans la graine dont il est sorti ? Du moment que le principe intelligent *atteint le degré nécessaire pour être esprit*, et entrer dans la période de l'hu-

manité, il n'a plus aucun rapport avec son état primitif et n'est pas plus l'âme des bêtes que l'arbre n'est le pépin. Dans l'homme il n'y a plus de l'animal que le corps. Les passions qui naissent de l'influence du corps et de l'instinct de conservation sont inhérentes à la matière. On ne peut donc pas dire que tel homme est l'incarnation de tel animal. Il est d'ailleurs évident que l'esprit qui a animé le corps d'un homme ne peut pas se réincarner dans un animal, car ce serait retrograder et l'esprit ne retrograde pas plus que le fleuve ne remonte à sa source. »

Enfin, joignons encore à ce résumé la communication suivante que nous prenons dans « *La Genèse*, » d'A. Kardec, page 122, à l'article *Uranographie générale* :

« A ceux qui sont religieusement désireux de connaître, et « qui sont humbles devant Dieu, je dirai, en les suppliant eux-
« mêmes de ne baser aucun système prématuré sur mes paroles :
« L'Esprit n'arrive point à recevoir l'illumination divine qui
« lui donne, en même temps que le libre-arbitre et la cons-
« cience, la notion de ses hautes destinées, sans avoir passé par
« la série divinement fatale des êtres inférieurs, parmi lesquels
« s'élabore lentement *l'œuvre de son individualité* ; c'est seu-
« lement à dater du jour où le Seigneur imprime sur son front
« son auguste type, que l'Esprit prend rang parmi les Huma-
« nités. »

« GALILÉE. »

Pour nous, la loi de métamorphose et de transformation nous paraît évidente partout dans la création, depuis la nébuleuse qui se condense pour former des soleils jusqu'à l'atome géologique qui, de mousse naissant sous les effluves d'un rayon de soleil, devient un chêne et devient un homme. Pour concevoir ces métamorphoses créatrices il suffit d'admettre les deux lois simultanées d'attraction et de sélection entre tous les atomes transformés par la force vitale, cette pensée du Créateur, agissant dans le temps et dans l'éternité.

Le seul point en litige c'est le moment où l'être a définitivement pris *son individualité*, devient une personnalité qui ne peut plus périr. On peut admettre que ce moment est celui où l'animal est devenu l'être humain. A ce moment seul, en effet, l'intelligence étant assez développée, commence l'être moral et religieux, l'être conscient de ce qu'il est et de ce qu'il doit être. Nous qui écrivons ces lignes, adepte fervent et convaincu de la doctrine spirite, nous avons acquis la certitude invincible, autant par le raisonnement que par l'expérience, que l'âme sur-

vit au corps. Beaucoup parmi nos semblables ne s'en doutent même pas et n'y ont jamais pensé; mais le jour béni viendra pour eux, en cette existence ou dans une autre, où la foi s'imposera dans leur âme comme elle s'est imposée à bien d'autres, comme elle s'imposera à tous. Ceux-là ne sont encore qu'à des degrés inférieurs de l'échelle de l'Humanité qui, comme celle de Jacob, part des degrés les plus bas pour s'élever au centre de cet univers où vivent les Esprits parfaits devenus dignes d'être les collaborateurs directs de Dieu dans la création.

(A suivre)

René CAILLÉ.

Le spiritisme au cercle littéraire et artistique à Spa.

Séance du 14 mars 1880. — Présidence de M. Charles Hault. — Laissons la parole au secrétaire du cercle : — Après lecture du procès-verbal, M. Van de Ryst, toujours sur la brèche dès qu'il s'agit de questions sérieuses, soit scientifiques, littéraires, morales ou philosophiques, a pris la parole pour émettre quelques considérations sur les phénomènes étranges de l'écriture directe obtenue par les Esprits, disent les partisans d'Allan Kardec, par un nouvel agent physique, imparfaitement connu, disent ceux qui ne nient pas les faits d'une façon absolue, mais qui les rangent sur la même ligne que les tours de force rendus par les Hermann, les Cazeneuve et autres.

L'orateur expose les faits, cite les noms des témoins dont la bonne foi ne peut être révoquée en doute, en tire des conclusions irréfutables pour lui-même, mais laisse cependant son auditoire libre de déduire, des phénomènes relatés, les conséquences les plus diverses.

La conférence a commencé par une page magnifique de Victor Hugo sur la mission de l'homme en ce monde, mission qu'il accomplit surtout par une persévérance et une recherche de tous les instants.

L'orateur nous avertit que le sujet qu'il va traiter n'est que la continuation de celui qu'il a déjà exposé dans ce cénacle.

Le docteur Slade a obtenu d'autres faits que ceux déjà connus de la plupart d'entre nous.

A Leipzig, en 1878, en présence de M. Zöllner, professeur de l'Université, sans que l'opérateur, si je puis m'exprimer ainsi,

touchât des boîtes parfaitement closes par des bandes de papier fixées par le professeur lui-même, boîtes renfermant des pièces de monnaie de diverses valeurs et portant des millésimes différents, il y a eu transposition de métal en présence de M. Von Hoffman, alors que les bandes de papier ne portaient pas la moindre trace de déchirure.

En Russie, à une séance à laquelle a assisté le grand-duc Constantin, il s'est produit d'autres phénomènes tout aussi surprenants.

Le docteur Slade n'obtient pas seul l'écriture directe de la manière que l'on sait. Il y a une dizaine de médiums aujourd'hui qui marchent sur ses traces.

Le baron de Guldenstubbe a obtenu ce phénomène à Paris, il y a quelque vingt ans, d'une façon encore plus remarquable, en laissant aux esprits le soin de former la matière pour écrire. On possède des sentences signées de grands noms tels que Fénelon, Bossuet, Channing, Louis XIV, Marie-Antoinette, etc. L'orateur cite entre autres une intéressante rencontre du baron de Guldenstubbe avec feu M. Dupanloup dans la galerie des tableaux à Versailles, où, l'évêque reçut, en latin, le message suivant du moine Luther : « Vivant, j'étais un fléau pour le pape ; mort, je serai sa mort. »

L'érudit W. Crookes, dans ses *Recherches scientifiques sur le spiritualisme*, nous apprend qu'il a été témoin d'un phénomène spirite analogue à celui qui s'est passé au festin de Balthazar ; une autre fois, alors que, défiant comme le sont tous les savants, il avait pris toutes les précautions pour ne pas être mystifié, un crayon a tenté trois fois de se dresser sur sa pointe et de tracer des caractères ; vainement une petite latte est accourue à son secours. Le crayon, tenu par le médium, a déclaré que l'expérience était au-dessus de la force des esprits en ce moment.

Le médium Powel, de Philadelphie, obtient de l'écriture au moyen de son index, enveloppé ou non, dans un mouchoir. L'analyse de la substance qui apparaît au bout du doigt a donné comme composants de l'albumine, de l'amidon, du phosphate de chaux, etc.

La médiumnité de M. Henri Gordon est vraiment supérieure, d'après une relation récente de M. O. Sullivan, ancien ministre américain à la cour de Portugal.

Parmi les esprits qui se sont communiqués à lui par l'écriture

directe figurent les noms de Marie, Saint-Jean, Adam, Clarke, Emmanuel, Swedenborg, l'archevêque Hughes, Théodore Parker, Georges Washington, R. D. Owen, Don Pedro, feu le roi de Portugal ; vingt-huit habitants de l'autre monde, complètement matérialisés, sont apparus à une des séances et furent reconnus pour la plupart par les assistants. Dans son état somnambulique, M. Gordon prononce des discours et improvise des poèmes.

M. Van de Ryst est un croyant spirite, qui, à la différence de nos fanatiques ultramontains, est, avant tout, l'ami des lumières. Il appelle la discussion, il la désire ardemment ; il rejette la foi aveugle et ne s'adresse qu'à la raison humaine. Il demande que la science, que la presse, ne rejettent pas de prime abord un état de chose merveilleux, mais patent. « Cherchons, dit-il, si nous le voulons, l'explication des faits publiquement constatés avec les données actuelles de la science, mais qu'on ne fasse pas autour de nous la conspiration du silence. »

Qu'on ne vienne pas dire, après un pareil langage, que toutes les croyances mènent à l'intolérance : le spiritisme, que ce soit une réalité ou un songe creux, repousse ce que le catholicisme moderne exige, et, qu'il exigerait, avec des arguments qui sentiraient le bûcher, s'il en avait le pouvoir.

Faits intéressants relatés par le Baron Von Guldenstubbe.

Le Baron Von Guldenstubbe était à Paris, un peu avant la grande guerre de 1870, et avant son départ de cette ville, occasionné par une prédiction concernant le siège, qui lui fut faite par les esprits, en lisant un journal, il trouva inopinément, sur le papier, de l'écriture directe qui l'invitait à se rendre, le jour suivant, avec telles dames de la première société de Paris, à la galerie des tableaux de Versailles. Le nom des dames était expressément mentionné ; il y en avait, parmi elles, dont les maris avaient la conviction de la réalité des communications spirites par suite de leurs relations avec le baron, tandis que ces dames étaient encore dans l'incertitude sur de tels faits. Le lendemain ces dames, à l'invitation du baron, se rendirent à Versailles. Au déjeuner, la table fut soulevée avec les plats et les bouteilles de champagne, jusqu'au plafond, etc., comme

cela s'était vu ailleurs, ce que je mentionne en passant. Des manifestations physiques eurent lieu ensuite dans la galerie des tableaux, telles que, *l'écriture directe* produite par les forces et la volonté unies du baron Von Guldenstubbe et de sa sœur, au moyen d'une simple feuille de papier blanc dont chacune de ces dames s'était munie, et toutes furent couvertes d'écritures directes, de la manière la plus convaincante, écritures provenant de l'un ou l'autre des défunts dont le portrait se trouvait dans la galerie. L'Évêque d'Orléans, M. Dupanloup, venait de célébrer la messe à la chapelle de Versaille ; passant dans la galerie et connaissant ces dames, il les salua et s'adressa également au baron Von Guldenstubbe, lui exprimant ce regret, qu'un baron adhérât à une foi étrangère, et que, Suédois il fût un adepte de Luther et conséquemment, ennemi de Rome ; Luther, à l'heure présente, devait s'être aperçu de l'impiété qu'il avait commise en semant la division dans l'Église chrétienne, il souffrait pour cela, dans le purgatoire, etc. Le baron répondit qu'il était en effet luthérien, quoique Suédois, et ne croyait nullement que Luther fût en purgatoire ou dans l'enfer. Afin de prouver son opinion il engagea le révérendissime évêque à déposer un morceau de papier immaculé sur le parquet, sous le portrait de Luther qui se trouvait appendu au dessus de la porte, et d'attendre le résultat avec confiance. Le prélat consentit à la demande du baron, détacha une feuille de papier de son carnet orné de perles et la déposa sous le portrait de Luther.

Après quelques minutes d'attente, lorsque le prélat vint reprendre le même morceau de papier sur le parquet, il y trouva écrit très-distinctement, ce qui suit :

In vitâ pestis eram Papæ,
In morte mors ero.

LUTHERUS (1).

Grandement étonné d'avoir fait accidentellement la connaissance du Baron Von G. et de sa sœur, et d'avoir par leur entremise obtenue la certitude de la survivance individuelle de l'âme humaine, l'Évêque tendit la main au frère et à la sœur, en demandant la permission de leur rendre visite à Paris, ce qu'il fit souvent par la suite. Je parle de ce fait, parce que, des doutes ont été exprimés quant à la réalité de l'écriture directe produite par les pouvoirs médianimiques du Baron von G. et de sa sœur.

(1) Vivant j'étais un fléau pour le Pape; mort, je serai sa mort.

Néanmoins ces fait étaient connus à Paris, où il fut défendu au Baron Von G. de la part de l'empereur Napoléon de se rendre aux tombeaux de la crypte de Saint-Denis pour y obtenir l'écriture directe de plusieurs rois — quelques mots seulement — et aussi, de Marie-Antoinette, dont l'écriture ressemblait à celle qu'elle avait de son vivant. Ce fait est attesté par le directeur de la manufacture de la tapisserie des Gobelins de Paris qui possède des lettres de la reine décédée.

De tels faits parlent assez haut, pour réduire au silence les arguments négatifs des adversaires du spiritualisme.

Tous ceux qui ont connu personnellement le Baron Von Guldenstubbe et sa sœur, ne douteront pas, comme le professeur Fichte, des vérités que ces personnages ont révélées au monde dans leurs écrits. Outre ses études dans les sciences occultes, le baron guérissait les malades par le magnétisme animal, et par ce fait, aussi bien que par d'autres expériences, sa santé a été altérée et il est mort malheureusement trop tôt, pour jouir ici-bas des fruits de ses expériences et de ses travaux, récompense qui l'attend sûrement de l'autre côté des cette vie. (*Psychische studien*), Von P. R., de B.

NOTA. — Nous connaissons Mlle la Baronne de Guldenstubbe, personne pleine de dignité et de noblesse de cœur, qui s'occupe de la haute science et du progrès de la cause, avec une ardeur, avec un intérêt bien visibles.

Mlle la Baronne de Gudenstubbe a bien voulu nous céder quelques volumes des œuvres de son frère (1), œuvres disparues de la circulation et que des éditeurs vendent 25. fr le volume.

P.-G. LEYMARIE.

Collèges enfants.

M. Claude Nicolas, notre F. E. C., a adressé cette lettre aux Conseils généraux et aux préfets de la France :

« Pardonnez-moi la hardiesse de la proposition que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute appréciation ; mon excuse est dans l'importance même des intérêts généraux qui s'y rattachent, te

(1) *La réalité des Esprits*, 7 fr. 50 cent, avec le port 8 fr. Figures et spécimen d'écritures directes.

La Moralité Universelle, 3 fr. et 3 fr. 35 cent. port payé. Ce sont là deux ouvrages précieux et rares.

aussi dans la profonde conviction qui me l'a dictée, comme utile, indispensable, au bonheur de nos chers concitoyens.

La France entière s'est émue aux récits émouvants des malheurs qui accablent les enfants pauvres, abandonnés ou coupables. Chacun a reconnu que l'immoralité et la perversité des hommes ne sont que les conséquences inévitables d'une profonde misère, jointe à une fausse éducation et une insuffisante instruction chez les enfants.

Des tentatives nombreuses ont été faites, soit par la charité, soit par la loi, pour apporter un palliatif au dénûment, ou pour punir les fautes des enfants inconscients et victimes de l'incurie sociale.

Ces généreuses tentatives, faites en l'absence de l'action gouvernementale, méritent d'être rappelées, pour bien faire comprendre que la surveillance, l'entretien, la nourriture et l'éducation de l'enfance sont des devoirs qui s'imposent à tous les cœurs soucieux de la paix publique et du bonheur de l'humanité.

Je vous rappellerai tout d'abord la colonie fondée par M. BONJEAN (47, rue de Lille), à Orgeville, où cinquante-cinq jeunes garçons sont admis. Cet estimable citoyen a fait un appel à tous les cœurs généreux pour la formation d'un Comité central dont la mission serait de provoquer la fondation de nouvelles colonies agricoles pour l'enfance.

Un autre groupe, sous la direction de Mme GAGNEUR (25, rue Louis-le-Grand), travaille activement à la formation de la société *l'Adoption*. Le but de cette Société est de recueillir les enfants orphelins ou abandonnés.

Voici encore Mme TARBÉ DES SABLONS, qui a groupé autour d'elle les premières artistes des théâtres de Paris, faisant appel à toutes les bonnes volontés pour travailler à la création d'une institution de haute moralisation et d'une ineffable charité, destinée à recueillir ou soulager les jeunes filles que la misère accable et que la dépravation guette et menace.

Tous ces cœurs généreux sont d'accord sur ce point, qu'il vaut mieux prévenir le crime que de le punir.

Cependant tous ces efforts et ces sacrifices isolés seront impuissants devant ce mal invétéré : l'ignorance et la superstition, que la société doit extirper et guérir par une révolution complète dans le mode d'éducation de l'enfance et de l'adolescence ; et c'est ici que j'entre dans le vif de la question.

Pour préparer des citoyens et des citoyennes dignes, par leurs

vertus, leurs talents et leurs travaux, de notre grande et belle patrie, il faut dans chaque département, créer au moins un collège agricole, industriel et scientifique, où seraient reçus, élevés et instruits en commun tous les enfants des deux sexes, sans distinction de fortune ; les familles aisées pourraient faire des demandes d'admission payantes. Là est le germe de l'égalité, indispensable à l'harmonie sociale.

En cela, je n'ai pas le mérite de l'invention ; je ne cherche que l'application pacifique et progressive des principes de transformation sociale d'un des plus grandes génies de ce siècle, de CHARLES FOURIER, auquel nous devons toutes les tentatives de colonisations agricoles, les crèches, les salles d'asile, etc.

Dans ces collèges agricoles enfantins, filles et garçons se rendront mille petits services ; le faible fera appel au fort, et le fort, quel que soit son sexe, viendra au secours du faible. L'amitié naîtra de cette pratique de dévouements réciproques, le respect pour toutes les vertus et les aptitudes, et la vue de toutes les peines et de tous les maux engendreront la fraternité.

Les enfants grandiront ; alors la séparation des sexes deviendra utile à certaines heures, mais elle ne sera que momentanée et incomplète. Les repas, les jeux, la musique, la danse et les conférences les réuniront souvent. Ils apprendront ce qu'ils savent réciproquement, ce qu'ils valent, et si, par la suite, un sentiment s'éveille en eux avec l'âge et le développement, il sera pur comme leur âme, préparée à toutes les affections par les soins de leurs instituteurs. De là naîtront des unions assorties par les goûts et les caractères, conséquence naturelle d'une éducation commune, dégagée de tout esprit d'hypocrisie, de superstition et d'intérêts.

Les filles devront donc recevoir la même instruction que les garçons, c'est-à-dire complète et proportionnée à leurs aptitudes, afin de ne pas plonger la femme dans un état d'infériorité dont l'homme abuse à son propre détriment. De combien de belles intelligences, de grands génies même, ne nous sommes-nous pas privés, par notre imprévoyance et notre injustice envers la femme ?

La femme doit être appelée à recevoir une éducation et une instruction complète, parce qu'elle est la mère du peuple, c'est-à-dire la première institutrice de l'enfance. La valeur d'un homme a dépendu souvent des vertus et des talents de sa mère

ou de la femme qui l'a élevé. Les exemples d'hommes célèbres instruits par des femmes ne manquent pas.

La femme doit être la compagne de l'homme, et non son esclave. Je crois inutile d'en dire davantage à ce sujet ; l'instruction des filles a déjà gagné sa cause en Amérique et devant l'élite des gens éclairés et soucieux de l'avenir du peuple français. Notre patrie ne saurait aujourd'hui garder sa prépondérance que par le développement des vertus et des connaissances agricoles, industrielles et scientifiques chez tous ses enfants, filles et garçons.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, Monsieur, que l'éducation et l'instruction des élèves de ces collèges enfantins doivent être laïques, ou plutôt données par des laïques. La société actuelle étant la conséquence de l'absorption de l'esprit humain par l'esprit clérical, la société de l'avenir doit être affranchie de ce levain de corruption intellectuelle dont les effets sont le mensonge, l'hypocrisie et la superstition. L'enseignement de la morale peut se passer de l'intermédiaire du clergé. L'amour de Dieu et l'amour de l'humanité n'en ont pas besoin pour germer et s'épanouir en liberté dans le cœur de nos chers enfants.

Je néglige complètement les détails de l'organisation industrielle et scientifique, les programmes ne manqueront pas pour assurer le succès et le profit de travaux manuels exécutés avec plaisir et ardeur, par des enfants ou des hommes exerçant un métier qu'ils ont librement choisi.

Toutes les aptitudes seront facilement utilisées par des administrateurs intelligents et dévoués au bonheur de l'humanité,

C'est donc à tous ceux qui possèdent, en France, une certaine autorité morale ou matérielle que je m'adresse pour provoquer l'établissement de ces collèges agricoles, qui pourront prendre l'enfant au berceau et ne jamais l'abandonner, les familles issues de ses établissements pouvant elles-mêmes fonder de nouvelles colonies agricoles et industrielles, véritables embryons de la transformation sociale désirée par tous.

Qu'on ne crie pas à l'impossible ; ce qu'un seul a pu réaliser avec ses propres ressources, tous les départements peuvent le faire sans grands efforts.

Je dois citer comme preuve l'admirable création de M. GODIN, *le Familistère de Guise*, fondé dans le département de l'Aisne, en 1861, et dont le succès a dépassé toutes les espérances.

A Guise se trouvent réunis, au sein de l'abondance, de la propreté et de la salubrité : nourricerie, pouponnat, bambinat,

écoles mixtes, bibliothèque, ateliers, usines, maisons d'habitation, salle de spectacle et de fêtes, etc. ; enfin, au milieu de la campagne, une ville en miniature que les étrangers ne cessent de visiter et d'admirer (voir pour les détails sur cet établissement, le livre de M. GODIN : *Solutions sociales*).

Vous le voyez, Monsieur, ma proposition n'est point une utopie, c'est un fait à réaliser immédiatement, sinon sur tous les points, mais au moins sur tout ce qui intéresse les enfants. Il y a urgence à appliquer la maxime de notre Maître en solidarité et en fraternité :

« Laissez venir à moi les petits enfants, car l'esprit de vérité est en eux. »

Il faut arracher au gendarme et au geôlier la part des déshérités qu'ils réclament sans cesse, en disant des enfants déguenillés, sans savoir et sans pain : *« Ils sont à nous ; c'est du gibier de potence !... »*

Il faut nourrir et instruire tous les enfants ; il faut les faire travailler et surtout leur assurer les bénéfices de leur labeur, afin qu'ils apprennent à pratiquer la justice, à aimer la société, et non à les haïr et à les redouter.

Il faut préparer des bras intelligents à l'agriculture, en débarrassant les villes, et principalement Paris, de ce trop-plein d'êtres dévorés par un paupérisme toujours renaissant. Il faut sauver ces misérables, vivant des ressources du vice et de la dépravation, que la loi attend, non pour les soulager, mais pour les punir et les flétrir pour toujours.

Ne point s'empresser d'appliquer un remède certain à ce mal social, quand on le peut, serait s'en rendre complice et s'exposer aux excès d'un désespoir inconscient et à des représailles dont le terrible souvenir n'est point encore effacé de notre mémoire et restera éternellement gravé dans nos cœurs.

Au premier abord, ma proposition semble comporter une transformation sociale complète, tandis qu'après un peu de réflexion, on comprend que, quant à présent, elle peut se résumer ainsi :

Créer le plus grand nombre possible de collèges enfantins établis dans les campagnes, et dans lesquels seraient élevés et instruits, en commun, les enfants des deux sexes.

Au fur et à mesure de la prospérité de ces colonies-écoles, on ouvrirait des travaux agricoles et industriels exécutés par les

élèves, en proportion de leurs forces et de leurs aptitudes particulières, dont les produits augmenteraient le crédit.

Pour former une société nouvelle dont tous les membres soient dignes du nom de citoyen, il faut que ces collèges agricoles chargés de les préparer ne ressemblent en rien à des hospices, à des couvents ou à des prisons. Il faut, au contraire, s'étudier à rendre aux élèves la vie commune facile et agréable, comme cela se fait à d'Harvard, près de Boston, en Amérique. Il faut éviter avec soin l'uniformité stricte du costume; il doit, au contraire, être varié et servir à stimuler le zèle des élèves par l'espérance d'avoir droit à une parure honorifique.

Il faut enfin donner à ces petits travailleurs le goût des belles choses et des belles manières et la délicatesse des enfants bien élevés, afin que les étrangers qui visiteront ces colonies enfantines y soient retenus par le spectacle d'une population intelligente, heureuse et laborieuse.

Ces visiteurs seront en outre, j'en suis certain, une grande ressource pour le développement et la multiplicité de ces centres de moralisation, car leur bienfaisance obole ne se ferait pas attendre et viendra augmenter les bénéfices des colonies enfantines.

Telle est, Monsieur, une des grandes institutions possibles, que je crois indispensable pour la préparation de serviteurs convaincus et dévoués au bonheur de notre société républicaine.

Je vous supplie de méditer ma proposition, toute informe qu'elle vous paraisse, et d'en proposer l'application partout où votre influence pourra se faire sentir, et vous aurez bien mérité de l'humanité tout entière.

Daignez, si vous le jugez utile, m'honorer d'une réponse motivée, et croire au vif regret que j'éprouve de ne pouvoir donner, faute de ressources personnelles, toute la publicité que mérite cette proposition humanitaire.

Agréez, Monsieur, l'assurance du profond respect de votre tout dévoué serviteur, »

CLAUDE NICOLAS,

Pensionnaire à l'Asile d'Ivry-sur-Seine, près Paris.

Ce projet a déjà été approuvé par MM. les Présidents des Conseils généraux de la Seine, Bouches-du-Rhône, Gironde et Aude.

Un mendiant qui meurt de froid (Tiré du Devoir).

L'autre soir, je lisais le journal à ma petite famille rassemblée au coin du feu, comme c'est notre habitude, lorsque j'arrivai à l'entrefilet suivant contenu dans la *Chronique locale*. — « La police de Mâcon a arrêté jeudi dernier le nommé Jacques-Alexis S..., qui s'était fait servir à boire et à manger chez un aubergiste de notre ville, bien qu'il n'eût pas un sou vaillant pour payer son écot. »

Mon garçonnet, qui jusque-là m'avait écouté en silence et avec une grande attention, partit d'un grand éclat de rire : — En voilà un qui avait de l'aplomb, s'écria-t-il, et qui n'était pas bête avec ça ! Il a fait un bon dîner pour rien. — Oui, mais il s'est conduit malhonnêtement ! dit la mère d'un ton de reproche ; il a volé l'aubergiste, et tu vois qu'il est puni pour cela. Le voilà en prison maintenant. — L'enfant baissa la tête et ne répondit rien. Je continuai la lecture interrompue. Suivait le fait divers que voici :

« Le 10 novembre, à deux heures du soir, on a trouvé sur le territoire de Fontaines, un mendiant mort de froid. Il n'a été trouvé dans ses poches qu'un mauvais porte-monnaie renfermant une pièce de deux centimes... »

— Pauvre malheureux ! dit ma femme, il n'avait sans doute pas mangé depuis longtemps, la faiblesse l'aura pris en route, et le froid l'a achevé. Pauvre homme ! — Il y eut un moment de silence, de nouveau interrompu par l'enfant :

— Papa, quand on est en prison, est-ce qu'on a faim et froid ? — *Moi*. — Non, mon garçon. On punit les méchants en les privant de leur liberté, mais on ne les laisse pas souffrir de la faim et du froid ; ce serait cruel et non juste. — *L'Enfant*. — Si le pauvre mendiant avait volé on l'aurait mis en prison comme l'autre, n'est-ce pas ? — *Moi*. — Oui, certainement. — *L'enfant*. — Et il ne serait pas mort de faim et de froid, n'est-ce pas ? — *Moi*. — Non.

Nouveau silence. L'enfant semblait réfléchir. Tout-à-coup, relevant la tête, et fixant sur moi ses deux grands yeux bleus si limpides, si francs : — Papa, dit-il, si tu avais à choisir entre mourir de froid et de faim comme le mendiant, ou voler un dîner comme l'autre, qu'est-ce que tu ferais, toi, dis ? Puis s'apercevant que la question m'embarrassait, il ajouta avec cette insis-

tance particulière à son âge : — Aimerais-tu mieux mourir de faim et de froid, papa?

Je n'osai pas répondre que oui... — Que celui qui eût pu le dire en son âme et conscience me jette la première pierre!

Ce petit incident a fait naître en moi la simple réflexion suivante : Dans notre société, qui est si fière de sa civilisation, un homme pauvre, *s'il ne veut pas voler*, peut mourir de faim et de froid, tandis que celui qui vole, la société le loge, le chauffe et le nourrit.

Organisons donc la mutualité sociale et l'assurance contre la misère, car, ce qui précède n'a pas besoin de commentaires.

Nota. — Le spiritisme nous y convie.

Opinion sur le matérialisme scientifique.

Le matérialisme, malgré ses prétentions scientifiques, n'est au fond qu'une croyance ; n'admettant pas les forces intelligentes invisibles, qui sont à la racine des choses, ses déductions, par suite de l'insuffisance des données, deviennent une hypothèse, une croyance, toutes les fois qu'il franchit le domaine scientifique des faits pour aborder la recherche des causes premières. Cette croyance a donc, comme les autres, ses intolérants, ses fanatiques d'autant plus absolus que le moindre de ses adeptes, se pose en pontife du dogme scientifique. Cet orgueil, cette outrecuidance vis-à-vis de l'immensité des secrets de la nature et de l'exiguïté relative des connaissances humaines, constituent véritablement un cas pathologique qui donne la clé des choses les plus singulières.

On s'explique ainsi, comment, au nom de la science, de la raison, on ait pu classer comme un axiome, cette énormité : *qu'une théorie démontrée infirme d'avance les faits qui lui sont contraires* : on s'explique comment les savants les plus autorisés, qui ont appliqué les forces de leur esprit et leur habileté pratique, à l'étude des phénomènes spiritualistes, sont traités de cerveaux ramollis par d'obscurs matérialistes ; comment les partisans du spiritualisme rationnel sont écartés, conspués partout où règne la spiritophobie matérialiste.

Un ingénieur des ponts-et-chaussées.

Voyage de M. Tyerman

(Suite, voir la Revue d'avril 1880).

A Chicago il rencontra le colonel Bundy, l'éditeur du *Religio-Philosophical Journal*, et Mme Cora L. V. Richmond, médium parlant (trance lecturers) ; d'autres avec elle et Bundy, essayent de délivrer le spiritualisme des impostures « humbugs » qui se sont attachées au mouvement ; les vrais amis de la cause souhaitent plein succès au colonel (1) ; dans cette merveilleuse cité, qui, il y a quelques années, fut brûlée de fond en comble, mais qui, comme le phénix, s'est relevée de ses cendres, le spiritualisme s'y est implanté fortement. Si M. Tyerman eût été ministre de quelque secte chrétienne, il eût cherché la preuve de l'état florissant de sa foi dans le nombre des clochers qui s'élèvent vers le ciel.

Les spiritualistes de l'Amérique ne veulent pas former une secte, il y en a trop en ce monde opprimé par elles. A Chicago, beaucoup de temples sont voués au spiritualisme, l'un des principaux ministres de cette ville ne fait nullement un secret de ses communications avec l'autre monde. Il l'avoue, et, ne voyant pas très-clairement comment il doit sortir de l'Eglise, il essaie de mettre sa croyance en harmonie avec le spiritualisme.

A Chicago, il vit les deux médiums, Mme Simpson et Mme Beard. Mme Simpson lui ayant permis l'usage de son ardoise, pour la production d'un phénomène, il demanda le privilège d'avoir une main au-dessous de la table ; il tenait la main que le médium y avait mise et pressait au-dessus la main libre du médium ; il pouvait prévenir de cette manière tout mouvement possible de chacune des deux mains. Sous ces conditions il reçut des messages d'esprits amis, et demanda alors la permission de tenir l'ardoise *lui-même* sous la table, non pas qu'il eût quelque doute quant au phénomène, mais parce qu'il sentait la né-

(1) Il nous semble que le colonel Bundy, du *Religio-philosophical*, se laisse parfois emporter au delà du but qu'il veut atteindre ; il est bon d'ajouter, qu'il est des médiums à matérialisation, aux Etats-Unis, accusés d'imposture par M. Bundy, qui ne continuent pas moins à donner journellement des preuves non équivoques de leur médianité. En tout, il faut être mesuré, pour ne pas être intolérant, et mériter le nom d'investigateur scientifique ; néanmoins homme, le colonel Bundy est un véritable honnête sérieux et instruit, sa campagne contre les faux médiums arrêtera plus d'une supercherie.

cessité de prendre toute précaution possible contre la fraude, de manière à pouvoir mieux réduire au silence les sophistes qui ne veulent pas examiner ces faits par eux-mêmes. Le demande fut accordée, et, pendant qu'il tenait lui-même l'ardoise *sous la table*, les mains de Mme Simpson étant *au-dessus*, il obtint un message. Restait encore une objection, c'était que la dite ardoise eût pu être préparée avec une écriture chimique.

Pour en avoir le cœur net, il se rendit chez un libraire inconnu, acheta une ardoise d'écolier, la nettoya, la porta chez le médium, et, sous les mêmes conditions que ci-dessus, il obtint une communication.

Avec Mme Beard, il eut la réalité de l'écriture directe médianimique, car, sur son ardoise, il obtint des messages des amis défunts. Il a ces ardoises comme pièces de conviction ; pour lui, la *force* écrit, une intelligence *la guide*.

Dans le Michigan, il assista à une grande réunion annuelle de campagne des *seconds Adventistes*. Après s'être entretenu avec les principaux leaders, il fut plus que jamais persuadé de l'élasticité de la bible. Chaque jour, presque à chaque heure, ces sectaires attendaient au milieu d'eux l'arrivée du Christ. Dans la nuit du jour en question, les Saints s'étaient groupés, habillés avec des robes blanches, ils inspectaient anxieusement tous les points de l'horizon pour voir la descente du Seigneur. Neuf heures sonnèrent, c'était la date fixée, le Christ ne vint pas.

A quelque distance de ce lieu de réunion, quelques personnes résolurent de s'amuser aux dépens des saints, auxquels ils envoyèrent ce message par le télégraphe : « Jésus-Christ étant parti pour la Californie, s'est fondu en route. »

Après avoir visité plusieurs villes du Michigan, il se rendit à Buffalo. Il y constata la médiumnité du fils du gentleman dont il était l'hôte. Partout où ils se trouvaient, ils entendaient des coups frappés qui répondaient à leurs questions ; à toute heure du jour ou de la nuit, soit qu'ils se trouvassent dans le salon ou occupés à prendre leurs repas, s'ils désiraient une communication, les invisibles étaient là pour les consoler et les instruire.

A Rochester, une prédiction faite par les esprits amis de Buffalo s'effectua complètement. Des circonstances non prévues, indépendantes de sa volonté, le ramenèrent à Buffalo comme ils l'avaient annoncé, prouvant ainsi que si nos amis-guides se trompent parfois, ils sont aussi souvent à même de nous prévenir d'un danger ou de nous préparer pour le futur.

Rochester, New-York, lui offrirent un intérêt particulier, comme il résulte d'une lettre qu'il écrivit en ce temps au *Harbinger*. Tout le monde a entendu parler de ces coups frappés produits en présence des demoiselles Fox, bruits qui furent une cause de persécution pour leur famille. Dans la même salle, où les demoiselles Fox furent soumises à une épreuve publique, où les phénomènes furent affirmés, il réfléchissait aux changements des trente dernières années; au début, la science condamnait et dédaignait les phénomènes; le clergé déclarait que c'était l'œuvre du démon, et la populace, excitée par lui, mit en danger la vie des jeunes filles Fox; par les personnes qui avaient pris part à ces investigations de la première heure, il entendit répéter les explications que les savants du temps en avaient donné, il fallait attribuer ces bruits à quelque réflexion particulière du son provenant des chutes d'eau du Genesee, placées à une petite distance de la ville. Cette explication donne la mesure des moyens auxquels les sceptiques de parti-pris ont dû avoir recours. Ils admettront n'importe quoi, quelque absurde que cela puisse être, plutôt que d'admettre la vérité.

Boston peut être appelé le quartier-général du spiritualisme américain; là se publie le *Banner of Light*. Les spiritualistes y ont fait de tels progrès qu'ils ont érigé un temple à la mémoire de Théodore Parker, et comme depuis des années, M. Tyerman n'avait lu les œuvres de ce grand homme, il put avoir une idée précise de son génie transcendant, de son libéralisme sincère et de son humanité.

La séance chez M. Holmes, fut très-satisfaisante. Il vit des formes spirites sous des conditions qui le convainquirent qu'elles ne pouvaient être simulées. Chez Mme Thayer, le médium aux fleurs, les manifestations eurent le caractère scientifique; dans un appartement clos, portes fermées, fenêtres attachées, toute issue possible interceptée, ils eurent des apports de fleurs. L'une de ces plantes avait au-delà de cinq pieds de long, de manière qu'il était impossible qu'elle eût été cachée sur la personne du médium; Mme Thayer, pour plus de précaution, avait été pesée avant la séance et en ce moment, les mains du médium étaient fermement tenues la majeure partie du temps par M. Tyerman lui-même.

Une réception cordiale l'attendait à New-York où ses conférences y furent excessivement suivies. Il eut plusieurs preuves du pouvoir médianimique du docteur Mansfield, dans son pro-

pre appartement, par des réponses exactes faites à des questions qu'il avait écrites sur du papier soigneusement cacheté dans une enveloppe. Un jour, il écrivit une lettre à sa belle-mère, passée dans le monde des esprits, et une autre lettre, à Théodore Parker. Il les plia à plusieurs reprises, les mit dans de grosses enveloppes qu'il cacheta et porta sur lui, dans sa poche, pendant toute la journée; le même soir, il traversa la rivière, donna une conférence à Brooklyn, à la suite de laquelle, Mansfield donna à plusieurs personnes de l'assistance des preuves de sa médiumnité. M. Tyerman lui demanda alors s'il voulait essayer une autre expérience avec lui? sur sa réponse affirmative, il tendit au docteur les lettres qu'il avait jusque-là tenues dans sa poche, bien convaincu que Mansfield n'en connaissait pas le contenu; ce dernier prit l'une des lettres entre l'index et le pouce, et dicta sans arrêt une réponse qui se terminait par : « Votre affectionnée belle-mère. » On demanda à M. Tyerman si l'information reçue était exacte quant au fonds. Pour s'en assurer il ouvrit l'enveloppe et fit constater que la réponse s'appliquait en tout point à sa lettre. L'autre réponse était également bien adaptée, et finissait par ces mots : « De votre bien dévoué, Théodore Parker. »

M. Tyerman se rendit ensuite dans la Grande-Bretagne; à Glasgow, par l'entremise du célèbre médium, M. Duguid, auteur de l'ouvrage : *Hafed, Prince of Persia*. Il obtint trois peintures; la première fut peinte, le médium étant entrancé, les yeux fermés; les deux autres le furent sous des conditions qui excluaient la possibilité d'une supercherie. Le médium, fermement lié sur sa chaise — toujours entrancé — fut placé à quatre ou cinq pieds de la table. M. Tyerman prit deux cartes, en déchira un petit morceau qu'il marqua et mit dans sa poche et les lumières furent baissées, les assistants faisant la chaîne. M. Tyerman était placé de manière à pouvoir observer les moindres mouvements du médium qui ne bougea pas pendant l'expérience. Huit minutes suffirent pour produire deux paysages à l'huile. Les cartes furent examinées, reconnues pour être les mêmes, les morceaux que M. Tyerman avait dans sa poche s'y adaptant parfaitement. Ces tableautins, réellement beaux, avaient une touche artistique fort remarquable. M. Tyerman défia n'importe quel artiste, non assisté des esprits, d'en produire de pareils sous les mêmes conditions. En admettant même, dit-il, pour les besoins de la cause, que M. Duguid fût capable de se mouvoir

dans la position où il se trouvait lié, et qu'il pût trouver son chemin jusqu'à la table pour faire les peintures sans être remarqué, même dans ce cas, il défiait tout artiste de produire de tels peintures dans l'obscurité. Il sied très-bien de faire intervenir les prestidigitateurs pour imiter les phénomènes spirites, mais ils ne les ont jamais imités sous les mêmes conditions. M. Duguid fit également l'épreuve du feu, en prenant hors du foyer quelques charbons incandescents qu'il maniait comme s'ils eussent été en marbre.

A Newcastle-sur-Tyne il eut une séance avec le médium à matérialisation, miss Philipps. Les formes apparaissaient et disparaissaient tandis que le médium se trouvait assise *en dehors* du cabinet improvisé. Les formes des esprits, et le médium, furent vus de cette manière, simultanément, excluant ainsi la possibilité du doute quant à la réalité du phénomène.

Tel fut le résultat de ce voyage; nous avons cru bien faire en le faisant connaître à nos F. E. C. --- H. V.

A NOS AMIS ET CORELIGIONNAIRES

La Société des études psychologiques, ayant adopté, dans sa dernière assemblée générale, les statuts de la société d'enterrement laïque dont elle avait décidé la fondation, nous convions tous nos amis de Paris et des environs à se faire inscrire comme membres de cette société et nous invitons tous les groupes de nos coreligionnaires des départements et de l'étranger à fonder dans leur localité une association semblable (1).

Le titre de l'association en indique assez clairement le but et les principes : LA LIBRE-PENSÉE RELIGIEUSE, *société d'assistance morale et d'enterrement laïque* est ouverte non-seulement à ceux qui professent, avec ses fondateurs, la croyance en Dieu, à l'Immortalité de l'Âme et à la Communion des Vivants et des Morts, mais à toutes les personnes qui, pour avoir cessé de croire aux dogmes des anciens cultes et à l'utilité du prêtre, n'en sont pas moins animées de sentiments religieux, quelque soit d'ailleurs l'idéal qu'ils aient dans l'âme.

La Libre pensée religieuse.

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MORALE ET D'ENTERREMENT LAÏQUE.

(Extrait du procès-verbal de la séance de l'assemblée générale du 12 mai 1880).

« Un sentiment existe au fond des cœurs, qui a survécu à la

(1) Des exemplaires des statuts seront envoyés à toutes les personnes qui en feront la demande et le comité fondateur donnera à nos correspondants tous les éclaircissements qui leur seront demandés.

chute des anciens dogmes et au trouble des croyances, c'est le respect de la mort et le culte de la tombe.

« Cette piété envers les morts, commune à toutes les classes de la société, trouve difficilement à se satisfaire. L'Eglise catholique, il est vrai, a des cérémonies pompeuses; mais le grand nombre n'y prend qu'une bien faible part. Elles sont le privilège de la fortune, et la vanité y trouve trop souvent son compte pour que la piété religieuse y trouve le sien. Et puis, il faut bien le dire, les formes des anciens cultes, même lorsqu'elles empruntent les splendeurs de l'art, ne répondent plus à l'état mental des populations. Elles touchent rarement les cœurs et ne servent guère à l'élévation des âmes.

« On se demande surtout quelle influence peuvent avoir sur l'esprit des assistants, ces prières, toujours les mêmes, murmurées dans une langue inconnue, et débitées machinalement par le prêtre. Combien la moindre parole de regret sincère, le moindre soupir d'un cœur ému et sympathique nous font mieux comprendre les leçons de la mort, les devoirs de la vie et les espérances immortelles!

« Un mal plus grave encore, c'est que le plus souvent la manifestation que les cultes officiels font accomplir aux morts, est un mensonge qu'on leur fait commettre. Cette présentation à l'église, cette liturgie traditionnelle, ces prières stéréotypées, sont des témoignages presque toujours en contradiction avec les sentiments, les convictions et les actes de toute leur vie. Que devient, dans ce cas trop fréquent, le respect de la vérité, la piété envers le défunt, et où sera la leçon de la mort, si le dernier exemple que nous aura donné notre ami, notre frère, notre père, notre concitoyen estimé, honoré par nous, est un acte d'hypocrisie?

« De telles pratiques passées dans les mœurs ne peuvent qu'altérer et abaisser les caractères. Toutes les personnes qui ont quelque souci de la dignité humaine, doivent vouloir y mettre un terme.

« Que faire cependant?...

« Une chose bien simple : nous entendre entre nous pendant que nous sommes de ce monde, et nous associer pour nous garder mutuellement des défaillances de la dernière heure, et nous défendre contre les mensonges posthumes.

« Pour obtenir ce résultat, il y a lieu de constituer une société d'assistance morale pour la mort et la dernière conduite, dont tous les membres s'engagent à se rendre mutuellement les derniers devoirs, selon des formes qui ne soient plus celles des anciens cultes, mais qui manifestent laïquement, et sans le concours d'aucun clergé, les aspirations d'une libre pensée religieuse.

« On peut espérer, de nos jours, pouvoir réunir dans une association tous les hommes qui, par cela seul qu'ils repoussent les anciens dogmes, se posent comme des libres-penseurs. Des négations ne suffisent pas. Une libre-pensée sans principes et

sans idéal est condamnée à la stérilité et à l'impuissance. La société que nous nous proposons de former ne demandera compte à aucun de ses membres de ses convictions personnelles et de ses pratiques religieuses. Elle laisse la croyance de chacun au domaine intime de la conscience. Mais, bien qu'elle ne réclame de ses membres ni abjuration, ni profession de foi, elle professera dans ses cérémonies funéraires les grands principes de fraternité humaine et de solidarité universelle, sans lesquels il n'y aurait pas de liens religieux entre les êtres, et s'inspirera des grandes idées si nécessaires à la vie morale, de l'existence de Dieu, de la vie future, et des rapports sympathiques entre les âmes des vivants et des morts.

« C'est donc sur le terrain de la libre pensée, mais d'une libre-pensée religieuse que nous convions à se rencontrer les hommes qui, ayant rompu avec les cultes officiels, veulent s'assurer des funérailles dignes et strictement laïques. »

Après lecture de cet exposé de motifs, les statuts qui suivent ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale.

STATUTS

Art. 1^{er}. — Une association est formée sous le titre : *La Libre-Pensée religieuse, société d'assistance morale et d'enterrement laïque*.

Art. 2. — Le siège de la société est à Paris, 5, rue Neuve-des-Petits-Champs.

Art. 3. — La société a pour objet de donner un appui moral et fraternel à chacun de ses membres pour les approches de la mort, la dernière conduite et la cérémonie des funérailles.

Art. 4. — Les services moraux donnés aux mourants, comme les devoirs rendus aux morts par les soins de la société, ont une caractère purement laïque. Les uns et les autres doivent expressément avoir lieu hors du concours d'aucun clergé. Ils sont absolument gratuits.

Art. 5. — La société *la Libre-Pensée religieuse* puise sa raison d'être dans la reconnaissance des grands principes qui forment la sanction de la morale et se retrouvent dans toutes les religions : « L'idéal divin, l'âme immortelle et la communion sympathique des morts et des vivants. »

Elle n'impose ses croyances à personne, mais elle les professe dans les cérémonies funèbres par la bouche de tous ceux qui sont appelés à parler en son nom. Ce sont ces idées consolantes, que chacun d'ailleurs interprétera à son gré, et selon la lumière de sa raison, qui inspireront ses orateurs et ses poètes.

Art. 6. — La société est ouverte aux personnes de toute opinion philosophique et de toute croyance religieuse.

Elle se compose de toutes les personnes majeures des deux sexes qui auront adhéré aux clauses et conditions des présents statuts.

Les père et mère, tuteurs et tutrices sont admis à s'engager pour leurs enfants et pupilles jusqu'à l'âge de leur majorité.

Art. 7. — La société étant basée sur le respect de la liberté personnelle, les adhérents restent toujours maîtres de se retirer de la société et d'en refuser l'assistance et le concours à leurs derniers moments.

Art. 8. — Tous les membres s'engagent entre eux sur l'honneur, à par-

ticiper, sauf les cas d'empêchements imprévus, aux services de fraternité, aux cérémonies des adieux et de la dernière conduite auxquels ils auront été conviés, au nom de la société, la *Libre-Pensée religieuse*.

Une amende qui sera ultérieurement fixée, sera imposée pour chaque manquement.

Art. 9. — Dans les funérailles de chacun de ses membres, une députation de trois membres, et davantage si la famille le réclame, sera désignée pour se rendre à la maison mortuaire, y aider la famille dans ses devoirs envers le défunt et la suppléer au besoin.

Au moment de la levée du corps, les proches parents et les amis du défunt ou de la défunte, seront appelés à prononcer les paroles de sympathie et de regret qui pourront leur être inspirées par leur affection et par la circonstance ; ensuite, l'un des délégués de la société prendra la parole pour adresser les adieux de tous à la personne qui vient de quitter la terre, et faire entendre aux assistants des idées de paix, de consolation et d'espérance.

Le convoi se mettra ensuite en marche vers le cimetière. Tous suivront avec ordre et recueillement, soit à pied, soit en voiture, le char funéraire.

Au cimetière, sur le bord de la fosse, un discours sera prononcé au nom de la société. Ce discours sera suivi, s'il est possible de quelques morceaux de poésie et chants propres à toucher le cœur des assistants pour les disposer à s'intéresser par la pensée aux destinées de l'âme dont on vient de rendre l'enveloppe à la terre qui en avait fourni les éléments.

Art. 10. — Dans le cas où le corps aurait été présenté à l'église et serait accompagné jusqu'à la fosse par le ministre d'un culte, les délégués et les membres de la *Libre-Pensée religieuse* attendraient, pour s'approcher de la fosse, et faire entendre leurs exhortations et leurs chants, que la cérémonie ecclésiastique soit finie, et que les ministres du culte se soient retirés.

Art. 11. — La société est administrée par un conseil composé de vingt membres élus, pour la première année, par les deux cents premiers souscripteurs.

Avant l'expiration de la première année, il sera procédé à la nomination définitive de ces membres dirigeants, qui seront rééligibles ; la durée de leur fonction sera de deux ans. Le conseil est représenté par son bureau, composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire-général, de deux secrétaires-adjoints et d'un trésorier. — Ces fonctions sont exercées gratuitement ; toutefois, le conseil pourra proposer à l'assemblée générale annuelle une indemnité pour le cas où il le jugera convenable.

Au conseil appartient expressément l'organisation et la direction des services, cérémonies, etc., etc., qui font l'objet de la société. Le bureau est nommé par le conseil.

Art. 12. — Les ressources de la société se composent : 1^o de la cotisation annuelle de ses adhérents, fixée à 6 fr. par an, payable d'avance au moment de l'inscription ; 2^o des dons volontaires.

Tout membre qui désire se retirer de la société pour quelque motif et

en quelque temps que ce soit, abandonne aussi toute réclamation sur la cotisation versée. — Une assemblée générale extraordinaire peut seule faire varier le chiffre de la cotisation.

Art. 13. La société se réunit une fois l'an en assemblée générale ordinaire, pour entendre les rapports sur sa marche normale; sur la demande adressée au conseil par trente membres; elle se réunit en assemblée générale extraordinaire pour traiter des cas dont les deux tiers des membres du conseil auraient reconnu l'opportunité.

Les assemblées générales sont souveraines dans leurs décisions; elles nomment les membres du conseil.

Les assemblées générales se composent de tous les membres adhérents aux statuts de la société; ces membres seront convoqués au moins huit jours à l'avance et à domicile. Pour éviter des pertes de temps, les membres du conseil forment de droit le bureau définitif des assemblées.

Le quart des membres de la société est valable pour la délibération de l'assemblée générale. — Si la première convocation ne réunissait pas le quart des membres, une seconde convocation serait faite et la société délibérerait quel que soit le nombre des membres présents.

Art. 14. — L'assemblée générale annuelle est fixée au 1^{er} juillet.

Art. 15. — Tous pouvoirs sont donnés au président pour obtenir auprès de qui de droit les autorisations nécessaires.

Le Président,
CH. FAUVETY.

Le Secrétaire,
CAMILLE CHAIGNEAU.

Conférenciers spirités.

Villeneuve-de-Rions. Par Langoiran (Gironde), mai 1880.

Chers frères en croyance. — Je viens livrer à vos réflexions le projet suivant qui a pour but de réaliser cette parole de l'Évangile : « Ce que vous avez reçu dans le creux de l'oreille, criez-le sur les toits ! »

Une ère nouvelle doit sortir de la révélation des Esprits qui se manifestent sur tous les points du globe terrestre pour combattre d'une part le matérialisme et l'incrédulité, de l'autre l'intolérance et le fanatisme. Les phénomènes du spiritisme sont maintenant suffisamment constatés, et le moment est venu d'enseigner et de populariser par tous les moyens possibles, la certitude consolante qui en découle.

De tous les moyens de propagande la parole est le plus direct, le plus convaincant et le plus rapide. Si vous estimez comme moi que l'heure favorable est enfin venue, je vous propose d'organiser des conférences dans les principales villes de France au profit de notre belle doctrine, qui n'est si raillée par un grand nombre d'hommes, que parce qu'ils ignorent ce qu'elle est, sur

quels éléments elle repose, et les bienfaits qu'elle est appelée à produire dans l'humanité.

A cet effet :

1° Un appel pressant sera fait aux spirites de France par l'intermédiaire de la Société pour la continuation des œuvres spirites d'Allan Kardec, pour organiser des conférences dans toutes les villes de France où il existe des groupes spirites ;

2° Cet appel sera porté à la connaissance des intéressés par l'organe de la Revue Spirite.

3° Une souscription publique permanente sera ouverte pour parer aux frais du fonctionnement des dites conférences. Les fonds provenant de cette souscription seront centralisés au siège de la Société susnommée, rue Neuve-des-Petits-Champs, 5, pour être déposés, au nom des Souscripteurs, à la Banque de France.

4° Un Comité, nommé par l'Assemblée des Souscripteurs, s'occupera de trouver et de choisir des conférenciers aptes à répandre la bonne parole, et prêts à se rendre à l'appel de nos frères spirites qui leur prépareront dans leur ville, un local et des auditeurs.

5° L'indemnité allouée aux conférenciers sur les fonds de la souscription sera fixée par l'Assemblée des souscripteurs à laquelle le Comité rendra annuellement ses comptes.

Il est entendu que ces conférences seront purement spirites, et auront pour objet de développer les points de notre doctrine : existence de Dieu, — immortalité de l'âme, — les Esprits, — possibilité de leurs communications avec nous, — pluralité des mondes, — pluralité des existences, — lois morales qui découlent de ses principes, etc...

Je déclare m'inscrire personnellement en faveur de cette œuvre si éminemment utile pour une somme annuelle de cinq mille francs, et mille francs annuels pour parer aux frais d'un organe destiné à publier le compte-rendu de ces conférences. Je porterai le montant de ma souscription à un chiffre plus haut, s'il y a lieu, désirant y contribuer dans toute la mesure de mes ressources pécuniaires.

Si mon idée vous semble réalisable et féconde, veuillez, cher frère en croyance, exercer toute votre influence pour la faire prévaloir, en souscrivant vous-même pour telle somme que vous jugerez convenable sur la liste ouverte dans la Revue Spirite, et en engageant tous vos amis à nous prêter leur concours pour

hâter l'avènement de l'ère nouvelle que nous, dont les yeux se sont ouverts, avons mission de faire éclore.

Veuillez agréer, chers frères en croyance, l'expression de mes sentiments bien fraternels et dévoués. J. GUÉRIN.

La Société nationale d'encouragement au bien.

La séance publique annuelle pour la distribution des récompenses de la Société nationale d'encouragement au bien a eu lieu dimanche à Paris, au Cirque d'Hiver, sous la présidence de M. Henri Giraud, député. Des œuvres de dévouement ignorées, provenant des membres des classes élevées comme de modestes ouvriers, y sont dévoilées et louées à juste titre.

M. Octave Feuillet, membre de l'Académie française, a obtenu la médaille d'or.

Un autre académicien, le grand chimiste, M. Jean-Baptiste Dumas, a obtenu une couronne civique.

M. Ferdinand de Lesseps, dont tout le monde connaît la vie et les travaux, a obtenu aussi une couronne civique.

Une médaille d'honneur spéciale a été décernée à l'illustre explorateur suédois, dont le récent séjour à Paris est encore présent à toutes les mémoires : Adolphe-Éric Nordenskjöld.

Parmi les lauréats, figure un spirite convaincu, membre de la Société d'études psychologiques, M. Ch. Hue, et voici en quels termes le rapport de la Société mentionne ses droits :

M. HUE (Charles), officier d'Académie, à Fécamp, médaille de vermeil.

« M. Hue a été tour à tour publiciste, négociant, délégué cantonal, conseiller municipal, juge au tribunal de commerce, et, dans ces diverses fonctions, il a su se concilier l'estime et la sympathie de tous. Esprit pratique, il s'est toujours fait remarquer par ses idées et ses propositions libérales. Il consacre, au service des idées de progrès et de bienfaisance, tout le temps qu'il peut dérober aux affaires. On doit encore à M. Hue la création du Musée artistique. Depuis vingt-quatre ans, il n'est sorte de services que M. Hue n'ait rendus à son pays. Nous ne pouvions décerner une médaille d'honneur à un citoyen plus méritant et plus digne de l'estime publique. »

Double apparition par le lucide Ravet (1)

Vers le commencement du mois de mai 1879, je me trouvais être très-inquiet sur la santé d'un vieil ami, qui, m'avait-on écrit, était fortement atteint d'une fluxion de poitrine; lorsque Ravet me rendit visite j'en profitai pour lui demander s'il voudrait avoir l'obligeance de dormir pour me renseigner sur l'état de mon ami qui était également le sien? Ravet accepta. A peine fut-il en sommeil qu'il medit : « Je dors pour connaître l'état dans lequel est notre ami Trouvé. L'on vient de me dire en bas avant de monter chez vous, qu'il était mort! qu'on n'avait osé vous instruire connaissant votre grande sensibilité? » Au même instant le lucide se sentant touché à l'épaule se retourna et vit notre ami (ne l'ayant pas encore demandé), qui lui dit : « Oui, « *cela n'est pas plus malin que ça!* vous le voyez, mon bon « Ravet, cela n'a pas été long; je ne me suis aperçu de rien, ma « mère, qui est morte depuis longtemps m'a réveillé ou tiré de « l'état dans lequel j'étais entré, qu'on nomme la mort! et m'a « marqué toute sa satisfaction de me revoir auprès d'elle, cela « joint au peu que Cahagnet m'avait dit à ce sujet, j'ai compris « de suite que j'étais passé à l'état d'esprit. Je vous le repète, « cela n'a pas été plus malin que ça. »

D. — Qu'éprouvez-vous maintenant; comment vous trouvez-vous?

« R. — J'éprouve un bien-être, comparé à l'oppression qui « m'étouffait; mais je suis inquiet sur la position de ma femme, « qui est très-troublée de ne pas me voir auprès d'elle, et est « bien inquiète sur ce qu'elle va faire; notre petit commerce « n'allait pas depuis quelque temps, elle ne peut le faire valoir « seule. Il faudra qu'elle vende mon fonds de fabricant de chaises « et celui de logeur, qui serait meilleur si le bail ne finissait pas « dans deux ans. Je suis auprès d'elle, je la console de mon « mieux, en l'assurant que je l'aiderai de tout mon pouvoir « dans cette occasion; mais la pauvre femme est trop chagrine « pour me comprendre. Nos pensées ne se joignent pas, ne s'en- « tendent pas comme je le voudrais! dites-lui vous-même ces « choses, en l'assurant que je suis venu auprès de vous pour « mieux les lui faire connaître. Mais elle m'avait bien entendu

(1) Lucide mentionné dans les *Révélation d'outre-tombe*. 1 volume chez Germer-Baillière, Libraire, à Paris.

« dire quelquefois que la mort c'était un mot qui n'était pas
 « vrai et que notre âme ne mourait pas ! elle l'avait vu elle-
 « même ; car d'après ce que m'avait enseigné Cahagnet, j'avais
 « fait une petite somnambule qui conversait avec les Esprits, et
 « qui nous chantait parfois des morceaux spirituels d'une voix
 « si douce, si entraînante (quand elle était en extase), que j'en
 « pleurais de contentement ainsi que ma femme ! Dans son état
 « ordinaire cette jeune fille ne chantait pas comme cela, loin
 « s'en fallait ; puis sa figure n'était pas la même elle semblait
 « rayonner de lumière ! Eh ! bien, ma femme ayant vu cela de-
 « vrait penser que je ne suis pas mort, mais elle ne pense qu'à
 « son isolement ; assurez-la bien que je suis dans ma boutique
 « auprès d'elle, que je veille à tout comme avant et que je ferai
 « mon possible pour la calmer et la rendre heuseuse. »

Observations. Trouvé était âgé de 72 ans, c'était un homme de cinq pieds six pouces, d'une très-forte corpulence ; figure des plus gracieuses, cœur bon et généreux ; force herculéenne, levant un setier de blé avec ses dents qui étaient petites et blanches comme celles d'un enfant, caractère calme et conciliant, apaisant les disputes sans jamais y prendre part, il était par conséquent aimé de tout le monde. Il y avait quarante ans que nous nous connaissions. Il était établi à Saint-Denis, fabricant et marchand de chaises ; il tenait, en plus, un petit garni, et vivait dans l'aisance. M'ayant entendu parler du magnétisme, ayant lu quelques-uns de mes ouvrages, et ayant en plus une grande confiance en moi ; il avait essayé de magnétiser et avait réussi à faire la somnambule dont il a parlé et dont il m'avait fait de grands récits. Quoique pensant qu'il allait répondre à notre demande, il ne nous en a pas moins surpris Ravet et moi, par son apparition brusque et cette phrase : *ce n'est pas plus malin que ça*, phrase qui est d'un prix inestimable pour moi.

Je désirais dans la même séance appeler une vieille amie qui avait vécu avec nous et était décédée à la maison. Je pense que mon désir fut senti de cet Esprit qui vint aussitôt, avant que j'eusse prié Ravet de l'appeler. Trouvé qui l'avait bien connue, s'écria : Tiens, voilà madame Annette (petit nom de cette dame) ! Cette exclamation me surprit d'autant plus que c'était ainsi qu'il s'exprimait quand il la voyait. *Voilà madame Annette.* Cette dernière parut être très-contente de revoir ainsi un ancien ami : Ils échangèrent quelques phrases auxquelles je fis succéder les questions qui suivent :

D. — Comment se trouve notre bonne Annette?

R. — Très-bien.

D. — Où es-tu ? que fais-tu ?

R. — Je suis avec vous, où pourrais-je être mieux ?

D. — Mais avec nous, tu ne peux correspondre comme autrefois ?

R. — Pardon, il n'y a rien de changé dans ma manière de vivre que ma santé qui est bien meilleure.

D. — Entendons-nous, rien de changé : tu sais cependant que tu as quitté la maison ? Depuis lors, ta chambre a été donnée à une autre, tes meubles, et par conséquent ton lit, n'y sont plus ?

R. — Je sais que ma chambre est habitée par Marie (à ce nom, Annette éleva les mains vers le ciel en signe de mécontentement, vu que ces deux femmes ne s'entendaient pas), je sais que mes meubles ont été changés de place, mais je n'en habite pas moins ma chambre et je ne m'en trouve pas moins être à votre table quand je le désire.

D. — A table encore ta place est prise par Thérèse. Comment pourrais-tu t'y asseoir ?

R. — Rien n'est plus facile, *j'entre en elle et nous ne faisons qu'un seul corps.*

D. — Mais c'est Thérèse qui mange ce qui est dans son assiette ?

R. — Oui, elle mange le plus gros, le matériel, et moi, je mange l'interne, le spirituel.

D. — Quand Thérèse parle, l'entends-tu ? Est-ce toi qui l'inspire ? penses-tu comme elle ? agis-tu comme elle ?

R. — Je te le répète, que nous ne faisons qu'un corps et qu'un groupe de pensées sur le sujet *qui nous convient à chacune.*

D. — Il doit y avoir confusion alors ?

R. — Non, l'une parle ou agit, l'autre se tait et reste calme.

D. — Je ne me rends pas bien compte de cette faculté de rentrer ainsi l'une dans l'autre, et d'agir l'une par l'autre. Si, par exemple, notre bon ami Trouvé, qui est ici présent, voulait entrer en toi comment le pourrait-il, lui qui a un corps deux fois gros comme le tien ? Il en est de même avec Thérèse, qui est plus petite et plus faible que toi ; comment peux-tu tenir dans son corps ?

R. — Le corps que j'ai est moins résistant que le corps matériel. Il a le volume que je désire qu'il ait. Il peut, par conséquent, entrer tout entier dans un autre beaucoup plus petit. Il peut entrer dans tout corps quelconque comme je vais entrer en

ce moment dans notre ami Trouvé, et lui entrer en moi s'il le désire.

Après ces mots ce phénomène se présenta aux yeux du lucide qui me dit : C'est bien drôle, allez, je vois madame Annette entrer dans Trouvé, et celui-ci entrer en elle comme le fait, par comparaison, un tiroir de commode ou deux bougies dont les flammes se mêlant ne font qu'un foyer et qui disjointes restent ce qu'elles sont. C'est inexplicable, et pourtant c'est compréhensible en le voyant comme je le vois.

D. — Tu pourrais croire habiter la maison selon ton gré, voir ce qu'elle contenait, ce qui s'y faisait, entendre même ce qui s'y disait dans ton temps ; mais peux-tu voir en ce moment ce qu'elle est ? ce qui s'y fait et entendre ce qui s'y dit ?

R. — Certainement puisque notre bon Ravet m'y voit, c'est donc que j'y suis ; puisque je réponds à tes questions, c'est donc que je les entends. Il en est de même en tout temps ; quand je le désire je vous vois, je vous parle. Je prends part même à certaines de vos actions ; je fais plus, je fais mon possible pour vous détourner de telles autres en connaissant les résultats qui paraissent désavantageux ; je vous le répète encore, je vis de votre vie, je sens vos sensations, si ce n'est par le corps que j'avais quand j'existais comme vous, c'est par celui que j'ai en ce moment.

Ravet étant fatigué, nous nous séparons de ces deux Esprits, avec lesquels je converserais encore si je l'avais pu.

Je ferai observer que Thérèse dont il est question était très-aimée d'Annette vu son caractère doux, aimant, obligeant, et son dévouement à toute épreuve envers nous tous ; j'ai remarqué que depuis la spiritualisation d'Annette, Thérèse avait acquis, surtout dans ses gestes, dans certaines expressions de physionomie, et jusque dans une apparente impassibilité, les mêmes manières d'agir que sa vieille amie. Cette jeune fille âgée de vingt-trois ans, représente, dans de certaines circonstances, en avoir soixante-dix, âge d'Annette. Certaines paroles, certaines réflexions faites par Thérèse, portent forcément à voir en elle cette dernière. Il n'y a pas que moi qui ai fait ces observations, mais les personnes qui s'en aperçoivent elles-mêmes disent : « C'est drôle, Thérèse a beaucoup de madame Annette ! »

Que conclure de ces faits ? rien autre qu'ils sont vrais ou faux ! l'esprit n'en reste pas moins confondu en les appréciant. O ! que cette étude est obscure ! O ! qu'il serait doux et consolant de

pouvoir la lucidifier et en tirer le profit intellectuel qui doit en découler ! où une telle étude conduit-elle nos pensées ? à admettre assurément la possibilité d'une annulation, d'une transfusion des êtres ! A détruire enfin toute idée reçue sur cette question ; à légitimer le dire du lucide, qui, prenant un corps pour un autre, affirme avec quelque apparence de vérité que, sous le nom de Pierre, je suis Paul *par exemple* ; quant au fond, je ne puis tout simplement qu'être fusionné avec Pierre, comme Annette peut l'être pour un temps quelconque avec Thérèse ? Voilà trente-cinq ans que je suis témoin de tels faits sans savoir qu'en penser ? Si les conclusions que j'essaie d'en tirer sont fausses, les faits ne sont pas moins une vérité.

(*A suivre*).

A. CAHAGNET.

Ballade de Stop.

(*D'après une séance d'incarnation, médium : Mme Hugo d'Alési.*)

Tout en haut d'une montagne, tout en haut, est une hutte couverte de chaume, dont la porte joint mal, une hutte si misérable et si solitaire qu'elle semble abandonnée ; car jamais un filet de fumée ne monte de son toit, jamais une voix humaine ne s'en échappe, jamais une chanson, jamais un rire. A qui donc est cette cabane misérable ? A qui donc est cette hutte au toit de chaume, cette hutte abandonnée ! Hélas ! elle est habitée par le solitaire, par le solitaire aux cheveux incultes, aux membres longs et secs comme ceux d'un spectre, par l'homme qui hait le genre humain, qui a du mépris pour les hommes et de l'horreur pour les femmes, et par-dessus tout une grande terreur de l'amour ; car il regarde l'amour comme un cancer qui ronge le cœur, qui torture, qui tue. C'est qu'un souvenir d'autrefois l'épouvante, c'est qu'autrefois, autrefois, il a beaucoup aimé, longtemps aimé, et qu'il a souffert, souffert, souffert ; c'est que chaque fois que son cœur a voulu battre, la douleur, comme un vautour, l'a étreint dans ses serres ; c'est qu'il a pleuré des larmes de sang, et l'empreinte de douleur est restée à l'esprit qui, entrant dans un nouveau corps a eu peur. C'est pourquoi il habite la hute misérable et abandonnée, où ne retentit jamais un éclat de rire ni un chant.

Or le solitaire, assis près de la porte, contemplait au loin la campagne. Le soleil d'or mettait des arbres d'ombre au pied des arbres vivants ; lui contemplait ceux-là, ceux-là les arbres sans vie formés par l'ombre projetée des feuilles chimériques sur le sable, de préférence au feuillage vert où gazouillaient les oiseaux du ciel. C'est qu'il avait peur de voir un nid et qu'un nid parle d'amour.

Il écoutait, il écoutait les plaintes du vent, le bruit lointain des cloches. Si un chant de jeune fille frappait son oreille, il se cachait la tête dans les mains pour ne rien entendre. C'est que les chants de jeunes filles parlaient d'amour.

Lui il avait trente ans, on lui en aurait donné soixante. Pour forcer son corps à penser comme lui, il le meurtrissait, l'endurcissait par la souffrance ; il ne mangeait que la nourriture des pauvres paysans, des noix, des pommes, des racines ; il achetait aussi du pain, mais jamais de fruit savoureux, de volaille ni de gibier, rien de ce qui flatte le goût des hommes ; il avait peur de la chair, il n'en voulait pas. A force de privations il était devenu un être vivant par miracle, ne sachant plus même souffrir.

Il regarda longtemps dans la campagne, promenant son regard distrait, blasé, fatigué, plein de mépris et de dégoûts, sur les villages d'alentour ; puis il rentra dans la cabane. Là, près d'un grabat, il y avait un vase de terre, un vase immense, plein d'or. Un vase plein d'or ! Il était donc avare ! non. Il était donc riche ! Oui, riche ; mais il avait fui le monde, il avait fui les villes pour ne pas succomber à la tentation ; et il avait emporté son or pour que d'autres n'en profitassent pas. Il se disait : « Si je le donne aux pauvres, ils se réjouiront, ils se meubleront des nids d'amour comme les petits oiseaux. Si je le donne à ma famille, qu'en fera-t-elle ? Mes neveux et mes cousins donneront des fêtes, ils pareront de belles courtisanes ou de belles fiancées : toujours l'amour, toujours ! » Et il avait emporté son or dans sa hutte. Là, chaque fois qu'il découvrait le pot plein d'or, il crachait dessus, car il méprisait ce qui pouvait donner de la joie au monde. Parfois il se disait : « Si je donnais un coup de pied dans ce vase, il roulerait brisé au fond du torrent. » Mais il ajoutait aussitôt : « Non, des pêcheurs trouveraient cet or, non, il ne faut pas de joie qui vienne de moi. » Alors il décida qu'il le donnerait par testament aux vieillards de quatre-vingts ans, parce qu'ils ne pouvaient plus aimer ; et ce serait pour payer leur tombe et leur enterrement.

Cependant il ne voulait pas se défaire encore de son trésor, car il haïssait trop les paysans pour rien leur demander, et il ignorait ce qu'il lui fallait encore de ces pièces d'or pour vivre jusqu'à la fin.

Ce jour-là, comme il ne lui restait pas un sou, il prit une pièce et fut la changer à la ville, bien loin, bien loin, afin que personne ne sût d'où il venait. Il s'en fut, marchant droit malgré sa faiblesse et sa maigreur, portant son bâton sur son épaule, gaillard comme un jeune homme. Or il avait trente ans, et il en paraissait soixante. Ses cheveux et sa barbe étaient incultes, et il avait de longs membres secs effrayants à voir.

Il marcha longtemps. Quand il songea au retour, la nuit venait ; il ralentit sa marche, parce qu'il aimait la nuit ; les feuillages étaient sombres, les oiseaux ne chantaient pas. Il marchait lentement, contemplant la lune pailletée d'argent ; les silhouettes noires des arbres semblaient en deuil.

Tout-à-coup, il aperçut une femme couchée sur le bord de la route. Un instant il eut envie de la repousser, c'était une femme, donc un être maudit. Pourtant il se dit que quels que soient le mépris et la haine, on n'a pas le droit de laisser mourir son semblable sans le secourir, qu'un cadavre n'est pas dangereux, et cette fille avait l'air d'un cadavre.

Il se pencha, et quand il fut tout près, il vit de long cheveux d'or, un front blanc comme l'ivoire, des dents comme des perles, et cette femme était belle et n'avait pas vingt ans. Il prit la jeune fille entre ses bras, bien qu'elle fût morte, et il voulut pour la première fois contempler un visage de femme. Il la regarda sans haine et sans colère.

Il l'emporta comme une fauve emporte sa proie, comme un avare emporte son trésor. En marchant il tremblait, il croyait qu'il faisait une chose infâme et qu'on allait l'arrêter ; il s'effrayait de la moindre chose, quand un buisson frémissait, il croyait qu'on allait le surprendre.

Il monta à sa cabane. La porte était fermée, il l'enfonça d'un coup d'épaule, et sur un grabat il posa l'enfant qui dormait de son dernier sommeil. Là, penché, les mains croisées sur la poitrine, il la contempla, il la contempla si longtemps que de ses yeux secs coulèrent deux larmes chaudes, deux larmes brûlantes, sur le cou glacé du cadavre, deux larmes d'amour, deux larmes de joie, deux larmes d'immense douleur. Ce cadavre avait ramené son cœur et avait fait un vivant de lui cadavre. Il sentit que

pour lui donner la vie il aurait arraché le sang de ses veines ; il comprit qu'il était à ce cadavre.

Lors il pria ; et lui qui avait toujours maudit, lui qui jetait un regard de colère sur tout le monde, il s'inclina sur les mains de la morte, et pria ; il pria et pleura toutes ses larmes et tout son cœur. Quand il eut prié et pleuré, il pensa que sa prière avait été si fervente, ses larmes si amères, que Dieu ferait un miracle pour lui, qu'elle allait lui dire merci ; il n'en demandait pas plus. Il releva les yeux : elle dormait toujours.

Une voix qui n'était pas celle de la morte, une voix qui ne sortait pas de ses lèvres glacées, se fit entendre, une voix douce de jeune fille. Il écouta, car il lui semblait que la voix de la morte devait être pareille. — « Pleure et prie, aime et crois, » dit la voix. Et lui pleurait et priait, il aimait et il se mit à croire, et tendant les mains, il dit : « Je jure de croire à tout ce que tu me diras, je jure d'obéir, pourvu que j'entende encore ta voix, pourvu que tu me dises qu'il est une autre vie où je pourrai te voir, te dire que je t'aime, et réparer le passé. » Le cadavre se souleva lui-même, et lui jetant les bras autour du cou : « Je ne serais pas morte, si tu m'avais aimée. »

Le lendemain, ceux qui cherchaient la jeune morte et qui étaient venus jusqu'à la cabane, trouvèrent deux cadavres au lieu d'un, et ils étaient réunis dans une même étreinte, car ils avaient échangé en partant le baiser des fiançailles.

Communication de l'esprit Eulalie,

21 avril 1880. *Médium Mme Gonet, grand'mère d'Eulalie.* — Oui, au nom de Dieu, je viens te dire : je t'aime ; je te bénis, grand'mère, car le peu de temps que j'ai passé auprès de toi m'a été bien doux ; tes soins et ceux de ma mère chérie, vos prières, ont été bons pour moi, puisque l'esprit de l'enfant peut causer avec vous, et dire aussi, que vous seriez bien heureuses d'être auprès de lui, pour partager son bonheur : ici, c'est la vie.

Mon expiation a été douloureuse, mais j'en ai retiré ce souvenir, gravé dans mon cœur : rien n'est plus doux que les consolations données par deux bonnes mères ; je vous vois, je prie pour tous ceux qui se sont approchés de mon lit de souffrances, et surtout pour mon père dont la présence m'apportait comme un

baume réparateur. Puisse l'union régner parmi vous, elle vous aidera à supporter les épreuves si rudes sur la terre ; et vous serez récompensés en étant unis.

Dieu est bon, mères chéries ; vos baisers, je les ressens toujours, et sur mon visage coule la douce rosée de vos larmes qui ont rafraîchi et fait du bien à mon âme ; dans le ciel lumineux où je suis on entend des chants divins, les bons anges nous entourent et leur amour est le lien qui unit tous les esprits. Mères que mon bonheur est grand.

Réunis un jour, nous remercierons Dieu pour les bienfaits dont il nous comble et ce qui pour nous fut une grande peine, sera la cause de notre félicité. Je le sens, ma voix est faible et ne peut s'entendre, étant loin de vous deux, mais en vous perfectionnant par le bien et le juste, en priant surtout, votre âme plus dégagée m'entendra mieux ; vous me verrez et vous comprendrez alors que votre tâche, si humble soit-elle, est une tâche divine ; suivez les progrès du spiritisme, secondez-le pour qu'il s'étende universellement et relève moralement tous nos frères de la terre.

Tous sans exception, vous arriverez où je suis ; ne me pleurez pas puisque vous avez comme but mes consolantes certitudes : votre Lilie sur la terre et votre sœur en Dieu vous convie à la grande fête des âmes en un monde meilleur. Pour tous, remerciements et tendresse.

Excelsior

(Voir revue de juin 1880, pages 251).

Si, dans le dernier numéro de *la Revue*, nous avons introduit, à la demande d'une personne amie, cette *effusion* d'un jeune lévite, qui n'est pas d'ailleurs sans poésie, c'était pour la donner à méditer à nos frères en croyance et surtout pour la combattre.

Qu'est-ce donc que cet énergumène qui traverse ainsi la vie que Dieu lui donne sur la terre pour n'y accomplir aucun de ses devoirs ? Travail, Amour, Famille, sainte trinité du devoir, tout cela n'est rien pour lui, et ces trésors de la vie il les regarde avec l'œil sec et hautain de l'égoïsme et du fanatisme. *Encore plus haut !* crie-t-il dans son affolement.

Mais, ce n'est point en se dérochant aux devoirs de la vie, ce n'est pas en fuyant ses semblables, ce n'est point en dédaignant

ou méprisant les saintes et créatrices ardeurs de l'amour que l'homme pourra jamais s'élever !

La vraie religion consiste à aimer et admirer Dieu dans ses œuvres ; à obéir, simple d'esprit et simple de cœur, aux lois qu'il a créées et par lesquelles il conduit et gouverne les mondes. Ce mépris de l'amour surtout nous révolte et nous indigne, car c'est par l'amour que Dieu unit les âmes en unissant les corps, les rend plus souples et plus aimantes, les corrige de l'égoïsme et de l'orgueil ; et le culte de l'amour et du mariage est le premier auquel on doit initier le jeune homme. C'est au sein de la famille que prennent naissance toutes les vertus, toutes les abnégations, tous les dévouements et tous les courages ; la famille est la véritable école où s'instruisent et s'élèvent les âmes ; elle est le vrai temple de Dieu.

Cette poésie : « *Excelsior*, » n'est que pure exagération, élucubration malsaine d'un esprit faux, et ce n'est point avec de pareils principes que l'on conduit les hommes au bonheur. De tous les biens que l'homme possède ou peut acquérir par le travail et la méditation, il n'en est pas qui contribue plus à son bonheur, l'approche le plus de Dieu que la droite raison ; et cette raison, une fois acquise, son premier devoir est de l'appliquer à l'étude de la création et à la connaissance du souverain de l'univers.

Rechercher la vérité avec un cœur simple et sans préjugés, c'est aller sûrement au bonheur ; c'est le ministère sacré de chaque homme, et nous n'avons besoin pour cela d'aucun culte et d'aucun temple. Surtout il faut nous tenir en garde contre les gens du sacerdoce ; ils ont fait de la religion un mysticisme incompréhensible et dangereux pour la raison ; ils ont enfin fait de la religion un métier de lucre et de paresse, et, la plupart du temps, leur ignorance et leur fanatisme conduisent aux combats du doute et au sommeil dangereux de la quiétude et de l'indifférence.

Excelsior ! C'est bien là notre devise à nous, spirites. Encore plus haut ! Toujours plus haut ! Mais, mieux instruits dans la science de la création, nous savons que l'homme, ce pauvre être imparfait, si petit et qui doit devenir si grand, n'en est encore qu'à ses premiers pas, à ses premiers échelons ; nous savons qu'il se réincarne pour expier ou devenir meilleur et plus savant ; que son devoir est de se perfectionner toujours, physiquement aussi bien que moralement et intellectuellement ; et qu'enfin il doit passer par le travail, l'amour et la famille, dans bien d'autres

planètes, avant de pouvoir s'approcher de Dieu et être initié à tous les secrets de sa création.

C'est dans ce sens que l'on peut dire que la devise des spirites est : *Excelsior!*

RENÉ CAILLÉ.

Tout est en gestation. (27 mars 1880.)

Lorsque vous voyez les pousses nouvelles, les bourgeons roses que le soleil tend à entr'ouvrir se changer en feuilles et en fleurs, vous ressentez je ne sais quel attendrissement, vous devenez meilleurs ; vous voudriez, de tout votre cœur, posséder comme la nature, une puissance qui vous permette de donner largement le bonheur à qui souffre, l'abondance à l'humanité.

Puisque voici la saison nouvelle, aimez-vous, unissez-vous et vous serez une puissance féconde, vous calmeriez bien des maux ; vous donnerez beaucoup, avec intelligence, car l'esprit de l'homme moral, de l'homme éclairé, est cent fois plus fécond que la nature ; Dieu lui a donné sa puissance divine, *la volonté*.

Spirites, frères que j'ai aimés, que j'aime, pour lesquels j'ai toujours travaillé, soyez fidèles à votre devise, et comme, vos prédécesseurs, dévoués à votre œuvre de bien ; malgré les sarcasmes, la froideur de votre famille, les ricanements de la foule ignorante, cette œuvre qui est émancipatrice, civilisera, moralisera, élèvera le niveau intellectuel de l'humanité par l'apport de vérités nouvelles, simples, douces, consolantes, réelles surtout.

Dans ce monde d'épreuves, tout est gestation douloureuse ; ainsi :

Ce bourgeon rose, prémice de tant de richesses, qui contient la feuille, la fleur, la couleur, l'arome, le fruit enfin, ce bourgeon a souffert ; il lui a fallu, pour naître, qu'il soit la sève partie de la racine, qui monte dans les entrailles du tronc, s'étend ensuite à la lumière, et brave la bise, la neige, la pluie, la tempête ; ce bourgeon a vaincu les forces coalisées ; trésor caché, Dieu lui a donné la volonté du *devenir*, il sera le charme des yeux, il a préparé ce qui flattera le goût.

Ainsi va la pensée humaine ; sortie du cerveau, avec peine et douleur, elle ne voit le jour que pour lutter et subir l'épreuve contre d'autres pensées ; si elle n'est pas détruite, c'est que,

en elle, il y a tout ce qui doit la faire vivre ; malgré les attaques de la vanité, de l'égoïsme, du personnalisme, elle s'unira à d'autres pensées faites aussi pour jouir de la plus robuste santé.

Spiritistes, soyez *un* et votre cause sera gagnée ; toute gestation est douloureuse nous le savons, mais divisés vous êtes faibles et la main dans la main, nul ne peut arrêter, rien ne peut atteindre les serviteurs du progrès.

Nécrologie

Notre F. E. C., *Jean Bassal*, chef de groupe, à Béziers, 15, rue Porte-Saint-Aphrodise (Hérault), nous écrit ce qui suit « au nom de nos amis de sa contrée. « Nous avons perdu corporellement notre S. E. C. *Anne Gleyses*, née Bargues, mère de *Mme Auriol*, à Lésignan-les-Béziers ; atteinte d'une cruelle maladie, depuis dix ans, elle n'avait pas une heure de repos ; alitée depuis quatre ans, jamais elle n'a murmuré, elle supportait tout avec une résignation spirite : Anne Gleyses a toujours combattu le catholicisme, les mystères, toutes les fourberies jésuitiques, et bien avant de mourir, elle a formellement exprimé le désir d'avoir un enterrement spirite ; trois cents amis, presque tous nos F. E. C., suivaient son corps, les cordons du poêle étaient tenus par eux. Avant de mettre sa dépouille dans le cercueil, nous avons évoqué son Esprit, à l'aide de Mme A. X., médium extatique, de Mme M. B., médium voyant. Nous avons obtenu plusieurs communications, dans lesquelles l'Esprit nous dit être heureux et dégagé de la matière ; la prière a été dite sur le cercueil, par M. Casimir Théron, de Maraussan, et au cimetière, Mlle Berthe Vassal, Mme Alice X., de Sauvian, M. Ernest Barrat, ont chacun prononcé un discours.

« Tous les habitants de Sérignan encombraient les rues et le cimetière, car c'était la première fois qu'un enterrement civil, mais religieux, sans prêtre, avait lieu dans la localité, et tous ont applaudi chaleureusement à cette cérémonie touchante, sans prières payées, où le cœur d'une foule de F. E. C. et d'amis, a offert son tribut à la femme de cœur, vertueuse et honnête, qui professa hautement ce qu'elle croyait être la vérité. Nous avons tous été bien heureux d'avoir accompli notre devoir, et rempli le vœu d'Anne Gleyses.

Le curé n'a pas trouvé tout à son gré ; il n'eût pas voulu que notre sœur fût enterrée dans la terre bénie !!! que si on l'y mettait, il ne ferait mettre personne autour d'elle (comme si notre cimetière était la propriété du curé, et cela en République), ni à sa place quand on désenterrerait le corps !!! Ces paroles, peu évangéliques, n'ont pas impressionné la famille, dont les membres sont spirites, et, *M. Gleyses* vous recommande cet échantillon de mansuétude d'un serviteur de Jésus devant la mort d'un juste. Heureusement le Dieu de justice, de miséricorde, d'amour, du pardon des offenses, est bien au-dessus de ces passions humaines, dans lesquelles les questions d'intérêt priment tout ; nous prierons pour cet intolérant, qui pèche parce qu'il ne sait pas ce qu'il fait. Nous avons démontré par nos actes, par nos paroles, qu'une brave femme, profondément religieuse, parce qu'elle raisonnait sa croyance, libre surtout, parce qu'elle avait eu le courage de rejeter les préjugés, pouvait, *sans Requiem*, être enterrée honorablement, et surtout plus dignement que cela ne s'était vu dans nos contrées. Les paroles de paix, d'espérance, de vérité, que nous avons prononcées, ont profondément ému l'assistance. *On a vu, l'on a entendu.*

Nous félicitons *M. Gleyses*, sa famille, et tous nos F. E. C. de Béziers et des environs.

Mme Rosalie Isard Jean, nous écrit de Sauvian, et au nom du groupe de cette localité, que quelques jours après la mort de Mme A. Gleyses, on enterrait une personne de Sauvian ; les spirites ont assisté à la cérémonie faite par le curé, honorant ainsi le mort qu'ils estimaient et respectant un culte qui n'était pas le leur.

Mais on avait voulu que les audacieux qui avaient enterré civilement et religieusement un spirite, fussent punis pour avoir offensé Dieu, en étalant au grand jour des principes réprouvés par la sainte Église ; aussi une dévote outrée, bien connue, s'est-elle mise, sur la tombe, et lorsque le prêtre se retirait, à invectiver les spirites au nom de la religion vraie, d'amour et de pardon.

Nous nous sommes retirés paisiblement, plaignant la pauvre insensée, et ceux qui la faisaient parler ainsi ; l'assistance a murmuré contre ces intolérants ridicules, pauvres êtres auxquels on a fait croire, que Dieu attachait une importance suprême au latin de M. le curé, aux injures des bigots qui aiment à dire au

bon Dieu une prière en langue étrangère, dont ils ne comprennent pas le premier mot.

On serait tenté d'en rire, si la chose n'était grandement triste par elle-même.

Le groupe de Sauvian a acquis un drapeau d'honneur, pour assister aux enterrements spirites ; il porte deux mains enlacées et en dessous il y a le mot : *fraternel*. De l'autre côté on lit la devise : *Hors la charité point de salut*.

Madame *Casimir Moireau*, née *Adèle Gasse*, est décédée le 30 mai, à l'âge de 27 ans. Elle était aimée de tous ceux qui l'ont connue, pour son intelligence, sa distinction naturelle, ses idées justes et libérales sur toutes choses. Le plus à plaindre est notre ami et F. E. C., qui ne retrouvera plus au doux foyer de famille, la belle et sympathique jeune femme qui était le charme de sa maison ; fort heureusement, il possède un remède tout-puissant pour alléger sa peine, c'est la croyance en la pluralité des existences de l'âme, au pouvoir de causer avec nos chers disparus, consolantes certitudes qui fortifient le cœur et l'esprit.

Au cimetière, un pasteur protestant a fait entendre de belles et généreuses paroles, très-patriotiques ; M. P. G. L. a prononcé, d'inspiration, un discours bien facile à faire, car le souvenir d'Adèle Casimir Moireau l'inspirait. Touchante cérémonie dans laquelle tous les cœurs ont vibré à l'unisson. M. Moireau demande à ses F. E. C. la prière du souvenir pour son Adèle.

M. *François-Laurent-Alphonse Tamisier*, sénateur, est décédé à Paris, le 21 mai 1880, à l'âge de 71 ans ; il fut grand patriote, partisan du système de Fourier, vrai spiritualiste éclairé et convaincu ; homme sincère, avant tout il faisait passer l'intérêt de la patrie bien-aimée ; libre-penseur quoique convaincu de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, de la succession des existences et de la responsabilité des actes, il a voulu qu'on écartât de son cercueil tout rite religieux que sa conscience ne pouvait accepter.

M. C. Prost, maire de Lons-le-Saulnier, ami de Tamisier qui a voulu que son corps reposât dans le chef-lieu du département du Jura, a dit sur sa tombe, ces paroles que nous extrayons de son beau discours : « La fidélité à ses convictions politiques n'eût d'égale que la loyauté de ses amitiés privées : causeur entraînant et enjoué, sa conversation était pleine de charmes ; toujours respectueux de la liberté des autres, il ne comprit jamais les sectaires qui ne la conçoivent que pour eux.

« L'homme ne meurt pas tout entier. Tamisier le croyait sincèrement. Chercheur infatigable de la vérité, ses entretiens roulaient souvent sur les mystérieux inconnus d'outre-tombe; souvent dans le calme des nuits transparentes où les sphères s'allument par millions dans l'immensité silencieuse, avec son esprit de savant et son âme de poëte, il sondait les profondeurs insondables de l'infini et ce spectacle de l'univers, effrayant à notre raison, lui disait la grandeur de Dieu loin des faiblesses, des misères et des passions humaines. » Notre sympathie à Mme Laurent, sœur de M. Tamisier, et à sa fille, qui avaient pour ce frère et cet oncle, un dévouement sans borne; Mme Laurent est bien la digne sœur, et par la famille, et par l'esprit, du sénateur Tamisier, le fouriériste.

En Italie, vient de se dégager de la matière, *M. Achille Perusini*, publiciste, philosophe et penseur distingué, l'un des défenseurs les plus ardents du spiritisme; il fut honnête homme, franc, loyal, brave toujours, aimant le bien, le bon, le juste, le vrai. Ses amis se souviendront toujours de cette belle intelligence, de ce grand cœur, de ce bon citoyen, trop tôt enlevé à sa patrie, à sa famille, à l'estime de tous.

Spirites français, invoquons l'Esprit d'Achille Perusini, demandons lui aide et conseil.

Le 17 juin (mois courant), est décédé M. *Henri Decisy*, membre de la Société scientifique d'études psychologiques, chercheur consciencieux et réservé, qui aimait la vérité et ne la savait point céler; cette séparation a été bien douloureuse pour son brave père, si éprouvé dans cette vie, pour ses frères et ses amis qui estimaient cette bonne, belle et franche nature, toute aimante et dévouée.

Henri Decisy croyait à la pluralité des existences, aussi, partir si jeune, à 26 ans, lui paraissait moins pénible; il laissait des parents bien-aimés, qu'il adorait, mais il savait retrouver dans les domaines spirituels, sa mère et ses frères partis avant lui pour l'erraticité, certitude fortifiante, qui rend l'âme énergique et résolue.

Œuvres de M. Augustin Babin.

Prix définitifs des écrits de M. Augustin Babin, tels que les désigne un acte notarié passé entre lui et la Société pour la con-

tinuation des *œuvres spirites* d'Allan Kardec, le 2 août 1879, à Paris ; M. A. Babin prouve, par cet acte, qu'il veut que ses livres deviennent populaires et ne puissent jamais, même après sa mort, être vendus qu'à ce prix modeste. Et c'est là l'œuvre d'un vrai philosophe, d'un homme de bien :

1^o Le catéchisme universel, en un volume, in-trente-deux, pour être vendu un franc cinquante centimes l'exemplaire broché, et deux francs trente centimes l'exemplaire relié, plus trente centimes pour le port.

2^o Le Guide du bonheur, en un volume in-dix-huit (jésus) ; au même prix que le catéchisme universel.

3^o La Philosophie spirite et les Notions d'astronomie, chacun en un volume in-dix-huit (jésus), pour être vendus un franc quatre-vingts centimes l'exemplaire broché, et deux francs soixante-cinq centimes l'exemplaire relié, plus trente-cinq centimes pour le port.

4^o L'Encyclopédie morale, en un fort volume in-trente-deux, pour être vendu au même prix que les deux volumes précédents.

5^o Enfin, la Collection générale des écrits de l'auteur en un très fort volume in-douze, de plus de treize cents pages, richement relié, avec tranche tricolore, pour être vendu huit francs cinquante centimes en magasin, et, dix francs (franco), par la poste.

N. B. — Tous ces ouvrages ne pourront être vendus à des prix supérieurs à ceux sus-indiqués, etc.

Bibliographie.

« *Les voyages merveilleux et aventures surprenantes d'Isidore Brunet*, » par Eug. Tnadlam.

Nous venons recommander à nos amis la lecture de ce *Roman scientifique* qui rentre complètement dans l'ordre des idées spirites. A notre époque d'étude, le livre est le grand agent de propagande et de progrès ; c'est la lumière intellectuelle qui s'épanouit et se répand dans les masses. Malheureusement le livre est loin d'être toujours la lumière morale et il est triste de voir qu'au lieu de travailler pour le bien et la vérité, c'est au contraire pour patronner le mal qu'il rassemble tous ses efforts. Ce n'est certes pas le cas du livre dont nous parlons. Nous n'avons

ni le plaisir, ni l'honneur de connaître l'auteur de cet ouvrage, mais nous avons compris son but et senti vibrer pour lui les cordes de la sympathie.

Tous les personnages de cet instructif roman spirite sont attachants, à l'exception toutefois de l'horrible femme adultère qui consomme son crime et sa trahison avec tout le sang-froid de l'ingratitude et de l'égoïsme les plus vils. L'intelligent, brave et loyal inspecteur de police, Louis Jalon, se fait aimer; et ces deux êtres réunis par les liens de la plus pure affection : le vieux Mathéus et sa vieille bonne Marthe, qui passent tous les deux leur vie à faire le bien sans le laisser voir, sont deux figures sympathiques et charmantes. Quant à la scène du suicide elle est vraiment belle et grande. Ce noble cœur aimant, dévoué, religieux et résigné, inspire au lecteur les plus saines émotions; « Mon Dieu, dit-il en s'agenouillant, c'est trop, pour les forces que vous m'avez données ! C'est plus que je ne puis supporter ! Pardonnez au malheureux qui va mourir, ce qu'il va faire ! »

Que dirons-nous des *idées du père Mathéus* ? C'est charmant. On voit que l'auteur a voulu montrer avec le singe *Tif*, que, l'homme peut faire de l'animal, et du singe en particulier, tout ce qu'il veut, et aussi qu'il trouverait bien des plaisirs et bien des sujets d'étude à s'habituer à vivre avec les êtres animés de la création, comme le voulait Pythagore. « Avec eux l'on n'a pas le temps de s'ennuyer, » disait le père Mathéus. Le père Mathéus sait rendre la science amusante.

Enfin le reste de l'ouvrage est un voyage à travers notre système planétaire. C'est en vérité bien original et bien singulier que la forme et la vie des habitants de Mars; mais nous estimons que les spirites doivent s'étudier à développer leur imagination afin que plus rien ne les étonne. Pour nous, qui écrivons ces lignes, nous pensons que *l'impossible n'existe pas*. Cela n'empêche pas d'ailleurs de tout soumettre au creuset de l'analyse et de la discussion; dans le champ de la vérité pure la science est le seul guide. La chose principale pour un spirite c'est d'habituer son âme à voyager dans le ciel afin qu'elle puisse se faire d'avance à la vie qu'elle mènera plus tard et que, au moment de la mort elle ne soit point étonnée des horizons nouveaux qui s'ouvriront devant elle.

Ce roman philosophique, de la plus haute moralité, doit faire partie de la bibliothèque d'un spirite (1). RENÉ CAILLÉ.

(1) Prix 3,50 et 3,85, port payé.

OUVRAGES RECOMMANDÉS

Le Doute, œuvre d'un prêtre spirite.	3 50	avec port	3 90
Entretiens sur le Spiritisme	1 50	—	1 70
Étude sur l'Âme et le libre arbitre.	1 »	—	1 10
L'astronomie populaire.	10 »	—	12 »
— reliée richement.	14 »	—	15 »
La Consolée par le médium Mme Bourdin.	1 25	—	1 40
La Route de la pensée.	10 »	—	10 »
Recherche sur les phénomènes par W. Crookes.	3 »	—	3 30
L'Âme simple hypothèse.	« 50	—	0 60
Cent et unième supplément au procès des Spirites.	« 50	—	0 60
<i>Choses de l'autre monde</i> , par E. Nus, ouvrage qui soulève les polémiques les plus ardentes dans tous les pays, parce qu'il est vrai et admi- rablement écrit.	3 50	—	3 85

Nous recommandons expressément, la souscription à l'ouvrage portant le titre : *Cosmogonie et Anthropologie*, ou Dieu la Terre et l'Homme, du vieux lutteur et chercheur, du philosophe spiritualiste A. Cahagnet. Envoyer 3 fr. à l'auteur route de Bezons, à Argenteuil Seine-et-Oise, ou à M. P.-G. Leymarie, sera un acte de confraternité et de justice, car l'on aura encouragé l'un des précurseur du spiritisme, un honnête homme et un grand penseur, à éditer un volume qui sera le couronnement d'une vie bien remplie. — Avec 150 souscripteurs, M. A. Cahagnet éditera son beau et instructif volume.

Elfa. — Par Paul Grendel. Ce roman, d'un spirite, est une œuvre excellente; l'auteur y traite avec talent les doutes et les souffrances qui assiègent l'âme à la veille de briser toutes les entraves qui le retiennent captive. Les préjugés la choquent, la foi adaptée sans raisonnement lui répugne, l'intolérance, la calomnie la meurtrissent, pourtant ce n'est que lentement qu'elle parvient à rejeter au loin la foi imposée et les mensonges de convention. La morale enseignée dans ce livre est parfaite. Là rien de trom-

peur, le bon est réellement bon, le mauvais est châtié sévèrement, mais avec justice.

Les événements se succèdent avec rapidité, ils sont amenés avec art ; en un mot, c'est une œuvre qui ne fatigue ni n'ennue.

Nous conseillons donc, vivement la lecture d'*Elfa* à tous nos frères en croyance.

Errata : Dans la liste des membres honoraires, juin 1880 au lieu de M. Pawcelick, page 216, lire : M. Savlicek.

Page 249 revue de juin 1880, lire : « Ce vieil adepte était directeur d'un groupe depuis 18 ans, le second par rang d'ancienneté à Lyon » (ligne 20). — Ligne 29, même page, lire : (au lieu de M. Deprèle) : M. Finet, homme de bonne foi, n'admettait pas de contrôle sur le dire des Esprits, et dans son groupe, nous regrettons que cette nature se laissât subjugué par les Esprits légers. »

Au Familistère, à Guise, Aisne, M. Godin. demande un jardinier capable de diriger le travail de jardins potager, fruitier et d'agrément, et pouvant faire, chaque semaine, un cours de jardinage aux enfants des écoles de l'établissement.

APPEL A LA SOLIDARITÉ SPIRITE.

M. Albert Molk (Alsacien), spirite éclairé qui habite Ardon, dans le Valais (Suisse), vient d'être victime de sa confiance en un associé ; ce jeune homme de 25 ans est marié, instruit, il connaît l'anglais, l'allemand, et la comptabilité ; et peut-être régisseur, gouverneur dans une famille ou voyager avec elle, et faire la correspondance ; il est exempt du service militaire.

Il fait un appel à ses F. E. C. et pourrait employer ce qu'il a pu sauver, 2000 fr. en rentes, pour répondre de sa gestion dans une maison ou administration qui le demanderait. C'est un homme de bonne volonté, très-honnête, qui a le sens droit, qui voit juste et bien,

SOUSCRIPTION AUX ŒUVRES SPIRITES.

M. Ch. Lenois, 5 fr. — M. Ménier, 10 fr. — M. M..., 0,25. — M. Fr. Mattner, 26 fr. — M. Bataille, 5 fr.

Nouveaux membres : M. Saintet. — M. Gavioli. —
Mme Rosenquert.

Le Gérant : H. JOLY.

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

23^e ANNÉE

N^o 8.

AOUT 1880.

Enterrements civils et spirites

Pour certaines personnes, le père de famille est le propriétaire absolu de l'enfant qui est sa chose; c'est *un droit inaliénable*.

Cependant on ne peut admettre qu'on ait le droit de séquestrer une intelligence, tandis qu'il est défendu de reléguer le corps de l'enfant dans une cave sans air et sans lumière; des ergoteurs prétendent qu'il est bon que des énergumènes aient préparé un syllabus contre les droits de l'homme, pour le bon plaisir des jésuites; ils trouvent bien que l'on puisse fomenter ainsi la guerre civile dans la rue et dans les esprits, à la plus grande gloire des droits des pères de famille.

Cependant, qu'un père de famille, libre-penseur religieux, enterre les siens à sa manière, selon ses convictions, et, aussitôt, les feuilles cléricales toujours pleines de mansuétude l'injurient et attaquent sa liberté de conscience. Par contre, si un libre-penseur se permettait d'attaquer un catholique lorsqu'il enterre son fils avec accompagnement de prêtres et de *De profundis*, s'il ricanait de cette cérémonie, vous verriez ce dont serait capable le cléricalisme, toujours au nom de la liberté de conscience et des droits du père de famille. N'est-ce pas là de l'intolérance et du caprice au premier chef? Si nous respectons le catholique qui se sert du prêtre, nous voulons qu'il y ait réciprocité et qu'on nous laisse libres de ne vouloir pas payer des chants et de l'eau bénite.

Ils veulent la liberté pour eux, non pour les libres-penseurs qu'ils veulent opprimer, toujours, pour honorer les droits du père de famille et parce que, un libre-penseur, surtout s'il est spirite, n'a pas de conscience! » Dans la chaire, les sectaires qui ne croient pas à la pluralité des existences, affirment que les spirites en accompagnant sans prêtre la dépouille mortelle de leurs co-religionnaires, « défendent ainsi que, pour eux, *on puisse espérer une autre vie!!!* » Cependant, adeptes de la réincarnation, que répétons-nous sur les tombes, sinon des pa-

roles telles que celles-ci : « Luttons contre l'ignorance, contre la misère matérielle et intellectuelle ; sous toutes les formes déployons notre énergie, notre volonté, prodiguons-nous pour donner à l'homme cette certitude que, par le travail, par le bien, par le juste et le vrai, personne n'aura souffert inutilement et injustement, car il y a une vie ultérieure pour les âmes, vie vers laquelle elles doivent se tourner pour recevoir complète et sage justice : *La mort est une restitution*, et nous sommes assurés de l'existence d'un monde meilleur où nous irons tous petits et grands, manouvriers et rois, humbles et savants, dès que nous l'aurons mérité à l'aide d'épreuves librement consenties, et subies en des vies successives sur notre terre. Oui, toutes les âmes ont pour objectif l'immortalité dans la vie éternelle ; la mort est la solution du problème de l'existence humaine, de l'existence de tous les êtres. La grande lumière, la grande leçon sort du tombeau. » Comment peut-on avoir cette audace, devant de telles pensées, devant ces affirmations, ces certitudes et ces lumineuses espérances, de prétendre que les cérémonies religieuses des spirites sur la tombe de leurs F. E. C., sont la négation d'une autre vie ?

Pardonnons-leur, car ils ne savent plus ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent, ils ont perdu la saine notion des choses, la théorie du bon sens ; ils ne mettent bien en pratique que la fameuse maxime d'une politique machiavélique et tortueuse : *Divide ut imperes*, diviser pour commander. — *Divide, et imperabis*, émiettez vos adversaires, vous les maîtriserez, vous les foulerez aux pieds (traduction libre).

Les sectaires, vrais Gargantuas, ont voulu dévorer la société moderne, et celle-ci s'est défendue contre leurs agissements ; dédaigneuse, cette société qui travaille, qui acquiert son indépendance matérielle, et péniblement son indépendance scientifique et morale, dira bientôt aux ennemis de la libre-pensée religieuse, qui ont perdu la *science de l'esprit* : Non, nous ne reviendrons jamais à nos vomissements.

P.-G. L.

Appel pour les conférences spirites

Douai (Nord). — J'ai lu dans la *Revue*, que vous demandiez l'avis de nos frères en croyance, sur la proposition faite par un spirite, d'assurer au moyen de cotisations annuelles, un capital